

DOCTOLIB

Société par actions simplifiée au capital de 180.741,86 euros

Siège social : 54, quai Charles Pasqua, 92300 Levallois-Perret

794 598 813 R.C.S. PARIS

(la "Société")

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DOCTOLIB ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE DOCTOLIB AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution des prescriptions légales, nous vous rendons compte ci-après de l'activité de la Société et de l'ensemble composé de la Société et de ses filiales au 31 décembre 2021 composant le "Groupe" ainsi que les résultats de notre gestion durant l'exercice social de la Société et du Groupe clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la Société, figurant en Annexe 1 des présentes, ainsi que les comptes consolidés du Groupe au cours dudit exercice, figurant en Annexe 2 des présentes.

Conformément à l'article L. 233-26 du code du commerce, nous vous présentons dans un document unique le rapport de gestion de la Société et le rapport des comptes consolidés du Groupe sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

Ces comptes, comportant, pour la Société et le Groupe, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable tels que décrits dans les annexes aux comptes.

Leurs rapports, le présent rapport de gestion, de même que les comptes annuels et consolidés et les documents ou renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions légales, et notamment l'article L. 232-1 du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 227-1 alinéa 3 du même Code, nous vous présentons notre rapport de gestion :

A. RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE DE LA SOCIETE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'exercice clos le 31 décembre 2021 est le huitième exercice social de la Société.

2. Évènements principaux survenus au cours de l'exercice écoulé

2.1 Transmission universelle de patrimoine

Une TUP a eu lieu au 01/01/2021 entre AF Care SAS et Doctolib SAS, à l'issue de laquelle seule l'entité juridique Doctolib SAS subsiste.

2.2 Impacts Covid 19

La société a instauré le télétravail avec un rythme ajusté au risque sanitaire pendant les périodes de confinement mais également en dehors de ces périodes. La société a également bénéficié des prêts garantis Etat, par la SG (5 200K€), BNP (3 900K€) et Arkea (3 900K€), souscrits en 2020 pour une durée initiale de un an. Les PGE ont fait l'objet en 2021 d'une prorogation pour une durée de 5 ans. En conséquence, la Date d'Échéance initialement prévue pour le 07/08/2021 est reportée à la date du 07/08/2026. Par ailleurs, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur l'activité de la société et son développement.

2.3 Creation d'une filiale en Italie

En janvier 2021, la société a créé une entité détenue à 100% en Italie dont la dénomination sociale est "Doctolib SRL" pour un capital social de 10 000€.

Le 25 novembre 2021, une augmentation de capital a été réalisée par cette filiale pour 51 452 000 € par incorporation de créance à 100% détenues par Doctolib SAS.

2.4 Acquisition d'une filiale en Italie

Le 22 septembre 2021, Doctolib SRL a fait l'acquisition des sociétés Dottori et sa filiale Appocrate en Italie. Cette acquisition s'inscrit dans la volonté du groupe de renforcer sa présence sur le marché Italien.

2.5 Crédit d'impôt recherche

Le montant du CIR comptabilisé en 2021 est de 2 799 K€.

Le CIR 2015, 2016 fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les conclusions sont contestées par le Groupe. Le CIR 2017 fait aussi l'objet d'une procédure contentieuse. Une provision d'un montant de 950 milliers d'euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2020.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 170 K€ a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

En 2021, le CIR porte principalement sur les développements réalisés sur le produit Doctolib Médecin et n'est donc pas concerné par l'objet des contestations passées.

2.6 Sous-location d'une partie du 32 rue de Monceau

A partir du 15 juin 2021, une partie des locaux commerciaux loués par la société Doctolib SAS fait l'objet d'un contrat de sous-location et ce jusqu'au 14 juin 2022. Une partie de la provision initialement comptabilisée en 2019 au titre de l'absence d'utilisation des locaux a été reprise pour un montant total de 1 384K€ (voir tableau Etat des provisions en page 14) en produits exceptionnels..

3. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

3.1 Acquisition société Tanker

En janvier 2022, Doctolib SAS a fait l'acquisition de la société "Tanker" (spécialisée dans l'encryption des données), pour un prix d'acquisition de 28 048 K€.

3.2 Transmission universelle de patrimoine

Une TUP a eu lieu au 11/01/2022 entre Doctolib SRL et Dottori, à l'issue de laquelle seule l'entité juridique Doctolib SRL subsiste.

4. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La Société prévoit sur l'année 2022 de poursuivre ses recrutements afin de soutenir la croissance de son activité, et en particulier sur les fonctions Tech, Sales et Opérations.

La filiale allemande Doctolib GmbH continue de se développer en suivant une courbe de croissance similaire à celle de la France au même stade de maturité.

5. Activité de la Société en matière de recherche et de développement

La Société a poursuivi les projets de recherche et développement sur les axes stratégiques suivants :

- Devenir le système d'exploitation (Operating System) du cabinet médical, via le développement d'un logiciel médical facilitant la prise en charge d'un patient de la prise de rendez-vous en ligne jusqu'à la consultation vidéo, la prescription et la télétransmission ;
- Connecter les professionnels de santé entre eux en favorisant la coordination des soins, via le développement d'un outil de communication : Doctolink. Il permet de mettre en contact les professionnels de santé et échanger des informations médicales ;
- Devenir la plateforme de santé des patients, via la création d'un dossier médical en ligne, de la e-prescription et du check-in avant la consultation et le check-out à l'issue de la consultation ;
- Relier les hôpitaux aux patients et aux professionnels de santé, via le développement de connecteurs entre Doctolib et le système d'information hospitalier.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a capitalisé 6 846 671 euros au titre de ses coûts de recherche et développement (contre 5 671 760 euros en 2020).

La Société a également comptabilisé un produit de Crédit Impôt Recherche de 1 603 202 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

6. Filiales et participations

6.1 Prise de participation

La société Doctolib Srl (détenue à 100% par la société Doctolib SAS) a acquis 100% des titres de la société Dottori Srl, le 22 septembre 2021, pour un montant total de 46 254 328 € (earn-out inclus). Cette acquisition s'inscrit dans la volonté du groupe de renforcer sa présence sur le marché Italien.

6.2 Activité et résultat des filiales

La filiale allemande Doctolib GmbH a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires de 51 875 571 euros (contre 33 470 177 euros en 2020) et a dégagé un résultat net positif de 810 094 euros (contre 244 444 euros en 2020).

La filiale italienne Doctolib SRL a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires de 6 876 862 euros et a dégagé un résultat net négatif de (33 561) euros.

Les deux filiales ont pour activité la distribution des solutions du Groupe Doctolib.

7. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévus par la réglementation en vigueur et, notamment, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 figurent en Annexe 1 du présent Rapport.

Le chiffre d'affaires net ressort à un montant de 163 719 965 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre un montant de 104 268 250 euros au titre de l'exercice clos précédent. La très forte augmentation du chiffre d'affaires de Doctolib au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'explique par une solide croissance sur le cœur de métier de Doctolib, complétée par l'impact exceptionnel de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Le solde des produits d'exploitation s'élève à 171 110 561 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre un montant de 104 268 250 euros au titre de l'exercice clos précédent. En complément de l'augmentation du chiffre d'affaires décrite au paragraphe précédent, la société a augmenté sa production immobilisée de 993 040 euros par rapport à 2020 pour atteindre 6 804 838 euros. Cette production immobilisée correspond à des frais de développement.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 225 439 780 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre un montant de 159 272 854 euros au titre de l'exercice clos précédent. L'augmentation de ce poste est corrélée à l'augmentation de l'activité.

Concernant l'augmentation des frais de personnel et les dépenses opérationnelles associées, les équipes du support client ont été renforcées avec une augmentation de 34 % de ses effectifs à fin d'année 2021, les fonctions supports ont également été structurées afin d'accompagner la croissance des activités de Doctolib.

L'augmentation des dépenses opérationnelles s'explique principalement par la forte augmentation des dépenses liées à l'hébergement internet des solutions Doctolib et à l'envoi de messages de confirmation ou de rappel par SMS. Des investissements ont été consacrés au renforcement de la sécurité des données (la taille de l'équipe a été doublée et les dépenses de sécurité multipliées par trois), la sécurité des données étant une des principales priorités de Doctolib.

Les autres dépenses non relatives aux salaires couvrent notamment les coûts de recrutement, les licences relatives aux logiciels utilisés par les fonctions supports et les honoraires divers liés à ces fonctions support.

Le résultat d'exploitation ressort à (54 329 220) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre un montant de (55 004 604) au titre de l'exercice clos précédent.

L'actif net s'élève à 169 642 738 euros.

Les produits financiers de 627 133 euros contre 226 708 euros au titre de l'exercice précédent sont composés des revenus sur les créances rattachées des filiales du groupe de la Société ainsi qu'aux revenus des placements court terme auprès des établissements bancaires.

Les charges financières de 579 393 euros contre 552 089 euros au titre de l'exercice précédent correspondent aux intérêts financiers sur les emprunts bancaires.

Compte tenu d'un résultat financier de 47 740 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (54 281 479) euros contre un montant de (55 329 984) euros au titre de l'exercice clos précédent.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 2 794 767 euros, constitués des reprises aux provisions exceptionnelles pour 1384 k€, des subventions d'investissement virées au résultat pour 28 k€, des prix de cessions d'éléments d'actif pour 670 k€ et d'autres produits exceptionnels pour 712 k€.

Le montant des charges exceptionnelles comptabilisées s'élève à 2 664 720 euros, constitués des dotations aux provisions exceptionnelles pour 98 k€, des cessions d'éléments d'actif pour 668k€, des loyers et charges relatifs à l'immeuble rue Monceau pour 1 830k€, d'amendes et pénalités pour 31k€ et d'autres charges exceptionnelles pour 38k€.

Le résultat exceptionnel s'élève à 130 047 euros contre un montant de 1 077 659 euros au titre de l'exercice clos précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte nette comptable de 51 352 428 euros contre une perte nette comptable de 54 196 174 euros au titre de l'exercice clos précédent.

8. Montant des charges et dépenses non déductibles

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'un amortissement excédentaire concernant des véhicules pris en location (visé à l'article 39.4 du Code générale des impôts) a été réintégré fiscalement, pour un montant total de 165 241€.

9. Affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter, en totalité, la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 51 352 428 euros au compte "Report à Nouveau", lequel sera porté à la somme de (199 928 328) euros.

10. Distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices de la Société.

11. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des dispositions de l'article D. 441-6 du Code de commerce, prises en application de l'article L. 441-6-1 dudit Code, nous vous prions de trouver en Annexe 3 les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société. Il s'agit des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 dont le terme est échu.

12. Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons vous donner lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2021 et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

13. Situation de la participation des salariés au capital de la Société

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte, ci-après, de l'état de la participation des salariés de la Société au capital social au dernier jour de l'exercice social, soit le 31 décembre 2021 : Néant.

14. Pouvoirs pour formalités

Il vous est demandé de conférer les pouvoirs à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale aux fins d'accomplir toutes formalités légales requises.

A. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

1. Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Activité sociale

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe comprenant uniquement la société mère et des entités contrôlées est le suivant:

- Doctolib SAS, société mère
- Doctolib GmbH
- Doctolib SRL
- Dottori SRL
- Appocrate SRL

Événements principaux survenus au cours de l'exercice écoulé

La filiale allemande a poursuivi son développement et a connu une forte progression de son effectif au cours de l'exercice écoulé. L'activité est en forte croissance en France, tant sur l'activité « agenda » que sur l'activité logiciel médical. En 2021, le Groupe a connu un surcroît d'activité lié à la campagne de vaccination en lien avec la crise sanitaire, événement exceptionnel qu'il estime ne pas entrer dans la marche normale de ses affaires.

La filiale italienne a été lancée en début d'année et a connu une croissance soutenue de son effectif au cours de l'exercice écoulé. L'acquisition de Dottori et Appocrate en Septembre 2021 a pour objectif d'accélérer le développement du Groupe dans ce pays.

2. Présentation des résultats de l'activité du Groupe

Nous vous présentons ci-après les résultats de l'activité du Groupe :

- Un chiffre d'affaires de 181 254 934 euros contre 106 769 142 euros au 31 décembre 2020. La forte augmentation du chiffre d'affaires consolidé de Doctolib au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'explique par une solide croissance sur le cœur de métier de Doctolib, complétée par l'impact de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Hors vaccination, le chiffre d'affaires a augmenté de 48.9 millions d'euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit une augmentation de 45.8%. Cette forte croissance, en ligne avec la solide expansion que connaît Doctolib depuis sa création, a été portée en grande majorité par Doctolib Patient en France, associée à une très bonne dynamique de l'Allemagne. L'impact de la croissance externe est non significatif sur le chiffre d'affaires de Doctolib. Le montant de 106,7 millions d'euros de chiffre d'affaires 2020 correspond au chiffre d'affaires du compte de résultat par destination, refonte réalisé au cours de l'exercice 2021.

- Un résultat opérationnel de -61 936 409 euros contre -57 910 792 euros au 31 décembre 2020. Le fort développement de Doctolib entre 2020 et 2021, ayant entraîné une croissance significative de son chiffre d'affaires de 69.8%, a nécessité la réalisation d'investissements significatifs, qui ont entraîné une augmentation importante des charges opérationnelles de Doctolib, passant de 164.7 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 243.2 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit une augmentation de 47.7%

En termes de nature de coûts, les frais de personnel ont représenté près de deux-tiers des charges opérationnelles susvisées, cette proportion restant stable sur les deux exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021. Toutes les destinations de coûts ont fortement augmenté. En particulier, Doctolib a enregistré une augmentation significative de 58.8% sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 des frais technologie et produits, passant de 30.3 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 48.1 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, liée aux investissements significatifs réalisés dans le développement de Doctolib Médecin notamment. Doctolib a en outre enregistré une forte hausse des frais commerciaux et marketing qui ont augmenté de 26.4 millions entre les deux exercices soit une augmentation de 39.3%, des investissements significatifs étant consacrés au renforcement des équipes de vente et de marketing, pour accompagner la croissance du marché et déployer la stratégie de Doctolib.

- Un résultat financier de -1 939 411 Euros contre (-1 315 490) Euros au 31 décembre 2020. Le résultat financier du groupe se dégrade de 0.6 million d'euros en passant d'une charge d'-1.3 million d'euros au titre de l'exercice clos de 31 décembre 2020 à une charge d'-1.9 million d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette dégradation s'explique principalement par un coût de l'endettement financier brut qui augmente de 0,6 million d'euros (hausse de 0,5

million d'euro des intérêts financiers et hausse de 0,1 million d'euros de la charge d'intérêts sur la dette locative selon la norme IFRS 16).

- Un résultat courant avant impôts de (63.875.820) euros contre (59.226.282) euros au 31 décembre 2020.

Résultat consolidé de l'exercice

Compte tenu de ces éléments, le résultat consolidé de l'exercice écoulé se solde par une perte comptable de -64 574 544 euros contre une perte de -60 193 449 euros en 2020. La charge d'impôt sur le résultat est passée de -1.0 million d'euros au titre de l'exercice clos de 31 décembre 2020 à -0.7 million d'euro au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les charges d'impôt courant (CVAE et impôt sur les bénéfices en Allemagne) se sont élevées à -0,9 million d'euros pour l'exercice 2020 et à -1,0 million d'euros pour l'exercice 2021, tandis que les charges d'impôt différées se sont élevées à -0,1 million d'euros pour l'exercice 2020 et à +0,3 million d'euros pour l'exercice 2021.

Les états financiers primaires de l'exercice 2020 ont été retraités, faisant apparaître une baisse des impôts différés actifs de 511 milliers d'euros par contrepartie d'une amélioration du résultat net de 808 milliers d'euros et d'une diminution des réserves de 1 319 milliers d'euros.

3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées par le Groupe

Compte tenu de sa croissance soutenue tout au long de l'exercice, ce sont près de 300 000 professionnels de santé qui utilisent les services Doctolib au 31/12/2021.

4. Activités du Groupe en matière de recherche et de développement

Se référer au paragraphe 5 « ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT » ci-dessus.

5. Evolution prévisible de la situation de l'ensemble du Groupe et perspectives d'avenir

Le groupe prévoit sur l'année 2022 de poursuivre ses efforts de recrutement sur les équipes tech, opérations et sales, en France, Allemagne et Italie.

6. Evénements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

Se référer au paragraphe 3 « EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE » ci-dessus.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de la Société ainsi que les comptes consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils vous sont présentés, le présent rapport et les rapports de vos commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés, le rapport spécial de vos commissaires aux comptes, ainsi que les opérations qui y sont visées et d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de sa gestion à votre Président.

Telles sont les décisions que nous vous proposons et si ces propositions vous agréent, nous vous demandons de bien vouloir les consacrer par l'adoption ou le rejet desdites décisions.

Fait à Paris,
Le

Signé par :



AF51334AD03049D...

Stanislas NIOX-CHATEAU

Président

Annexe 1

Comptes annuels de la Société

Annexe 2

Comptes consolidés du Groupe

Annexe 3

Factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2021 dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D 441-6 du Code de Commerce)

	Art D.441 I.-1°: factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice						Art D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (non)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total	0 jour (non)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						611						1 145
Montant total des factures	4 873 795	574 656	-34 458	-9 774	218 083	748 507	4 586 763	184 958	98 069	89 435	174 784	547 246
Pourcentage du montant total des	5,5%	0,7%	0,0%	0,0%	0,2%	0,8%						
Pourcentage du chiffre d'affaires							2,8%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues			0								0	
Montant total des factures exclues			0								0	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux: 30j date de réception.						Délais légaux: Paiement à réception.					



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Laurent Nadjar & Associés
8 place du Général Catroux
75017 Paris
France

DOCTOLIB S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

DOCTOLIB S.A.S.

54, Quai Charles Pasqua - 93200 Levallois-Perret

Ce rapport contient 46 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Laurent Nadjar & Associés
8 place du Général Catroux
75017 Paris
France

DOCTOLIB S.A.S.

Siège social : 54, Quai Charles Pasqua - 93200 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société Doctolib S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Doctolib S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.3 de l'annexe des comptes consolidés concernant le changement de méthode relatif à la nouvelle présentation du compte de résultat.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe « Acquisition Dottori et Appocrate » de la note 1.3 « Evènements marquants », la note 4.1 « Immobilisations incorporelles » et la note 4.3 « Goodwill » de l'annexe des comptes consolidés exposent les incidences de cette acquisition sur les comptes consolidés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les regroupements d'entreprises se sont traduits par la comptabilisation à l'actif du bilan consolidé de goodwill pour un montant total de 50,0 millions d'euros et de relations clientèle pour 1,9 millions d'euros. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les modalités contractuelles de cette acquisition, déterminer si son traitement comptable est conforme aux normes comptables, et à apprécier l'allocation provisoire du prix d'acquisition avec l'aide de nos spécialistes en évaluation financière. Nous avons également vérifié que les notes 1.3 et 4.3 de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.
- Le goodwill, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 87,1 millions d'euros, a fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 4.3 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 4.3 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

DOCTOLIB S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 21 mars 2022


KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Jean-Pierre Valensi
Associé

Paris, le 21 mars 2022

Laurent Nadjar & Associés



Laurent Nadjar
Associé

Etats financiers consolidés de la société Doctolib SAS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

État de situation financière consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
ACTIFS			
Goodwill	4,3	87 126	37 135
Immobilisations incorporelles	4,1	16 616	14 831
Immobilisations corporelles	4,2	63 184	56 653
Autres actifs financiers	4,4	4 707	3 857
Impôts différés actifs	5,4	250	39
Total actifs non courants		171 883	112 514
Créances clients	4,5	8 781	2 176
Autres actifs courants	4,6	20 443	6 640
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,7	130 105	164 204
Total actifs courants		159 329	173 020
Total Actif		331 212	285 535
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital		180	173
Primes d'émission		369 341	307 065
Réserves		(137 290)	(88 378)
Résultat net		(64 575)	(60 193)
Capitaux propres part du Groupe		167 657	158 667
Total des capitaux propres	4,8	167 657	158 667
Avantages du personnel	4,11	2 914	1 890
Impôts différés passifs	5,4	696	357
Emprunts et dettes financières non courants	4,10	29 253	9 349
Dettes locations non courantes	4,10 / 7.1	51 662	52 276
Provisions et autres passifs non courants	4,13	2 883	1 380
Passifs non courants		87 408	65 253
Dettes fournisseurs	4,12	17 185	7 851
Provisions et autres passifs courants	4,13	35 634	15 712
Dettes financières courantes	4,10	9 170	33 376
Dettes locations courantes	4,10 / 7.1	14 158	4 676
Passifs courants		76 147	61 615
Total capitaux propres et passifs		331 212	285 535

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Compte de résultat consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
Chiffre d'affaires			
Souscription et support	5,1	181 255	106 769
Total chiffre d'affaires		181 255	106 769
Coût des ventes			
Souscription et support		(43 953)	(28 712)
Total coût des ventes		(43 953)	(28 712)
Marge brute		137 302	78 057
Charges d'exploitation			
Frais commerciaux et marketing		(93 589)	(67 190)
Frais technologie et produits		(48 124)	(30 298)
Frais généraux et administratifs		(57 526)	(38 480)
Total charges d'exploitation		(199 239)	(135 968)
Résultat opérationnel		(61 936)	(57 911)
Charges financières	5,3	(2 348)	(1 542)
Produits financiers	5,3	409	227
Résultat financier	5,3	(1 939)	(1 315)
Charge d'impôt sur le résultat	5,4	(699)	(967)
Résultat net		(64 575)	(60 193)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

État du Résultat global consolidé

	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
(Montant en milliers d'€)		
Résultat net	(64 575)	(60 193)
Ecart de conversion	0	0
Éléments recyclables en résultat	0	0
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	4,11	305
Éléments non recyclables en résultat	305	(388)
Résultat global pour la période	(64 270)	(60 582)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Les éléments du résultat global sont indiqués net d'impôts.

État de la variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'€, à l'exception du nombre d'actions)	Capital		Primes d'émission	Autres éléments du	Réserves*	Capitaux propres
	En actions	En K€				
Au 31 décembre 2019	15 820 044	158	170 390	(102)	(91 356)	79 090
Correction sur ouverture					(1 320)	(1 320)
Au 1er janvier 2020		158	170 390	(102)	(92 676)	77 770
Résultat net 2020		0	0	0	-60 193	(60 193)
Autres éléments du résultat global 2020		0	0	(388)	0	- 388
Résultat global de la période		0	0	(388)	-60 193	(60 581)
Opérations sur capital	1 522 066	15	136 675	0	0	136 690
Paiements en actions		0	0	0	5 121	5 121
Impact actions propres		0	0	0	(334)	(334)
Au 31 décembre 2020	17 342 110	173	307 065	(490)	(148 082)	158 667
Au 1 janvier 2021		173	307 065	(490)	(148 082)	158 667
Résultat net 2021		0	0	0	-64 575	(64 575)
Autres éléments du résultat global 2021		0	0	305	0	305
Résultat global de la période		0	0	305	-64 575	(64 270)
Opérations sur capital	701 416	7	62 276	0	0	62 283
Paiements en actions		0	0	0	10 977	10 977
Au 31 décembre 2021	18 043 526	180	369 341	(186)	(201 679)	167 657

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Les principales opérations sur le capital sont détaillées en note 1.3 Évènements marquants.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre	
		2021	2020*
Résultat net total consolidé		(64 575)	(60 193)
Ajustements :			
Elim. des amortissements et provisions	4.1, 4.2 & 4.13	20 557	12 544
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		8	172
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		10 977	5 121
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		992	808
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(32 040)	(41 549)
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5,4	699	967
Elim. du coût de l'endettement financier net	5,3	1 758	1 345
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(29 583)	(39 237)
Incidence de la variation des créances clients et autres actifs courants	4.5 & 4.6	(20 090)	(837)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres passifs courants	4.12 & 4.13	23 877	8 203
Impôts payés		(875)	(674)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4,7	(26 671)	(32 544)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise		(47 091)	(327)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11 133)	(16 049)
Variation des prêts et avances consentis		(708)	(11)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		671	527
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(58 261)	(15 860)
Augmentation de capital		62 283	136 215
Cession (acquisition) nette d'actions propres		0	(144)
Emission d'emprunts	4,10	54	19 201
Remboursement d'emprunts	4,10	(10 929)	(2 978)
Intérêts financiers nets versés		(574)	(617)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4,7	50 833	151 676
Variation de la trésorerie		(34 099)	103 272
Trésorerie d'ouverture		164 204	60 933
Trésorerie de clôture		130 105	164 204

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Notes aux états financiers consolidés

Table des matières

NOTE 1 • PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

NOTE 2 • PRINCIPES GENERAUX

NOTE 3 • PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOTE 4 • DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

NOTE 5 • INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 6 • ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 7 • AUTRES INFORMATIONS

NOTE 1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

1.1 Information relative à la Société et à son activité

La société Doctolib (la « Société » ou « Doctolib »), société de droit français, a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée en août 2013. Le Groupe consolidé (le « Groupe ») comprend la société mère Doctolib SAS et ses filiales Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Dottori et Appocrate. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Doctolib a pour activité le conseil et la conception de solutions informatiques. Le siège social est situé au 54 quai Charles Pasqua, 92300 Levallois-Perret (France).

Numéro du registre du commerce et des sociétés : 794 598 813 RCS de Paris.

1.2 Contexte de la publication

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président du Comité de Surveillance et l'Assemblée Générale des associés approuvera les comptes fin mai 2022.

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standard*), tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2021.

Le référentiel comptable IFRS, disponible sur le site de l'IASB (<https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/>), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (*Standing Interpretations Committee – SIC*) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Interpretations Committee – IFRIC*).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

1.3 Évènements marquants

TUP de la société AF Care

Le Groupe a procédé à la TUP (transmission universelle de patrimoine) de la société AF Care au 1^{er} janvier 2021.

Création de Doctolib Srl en Italie

Le Groupe a procédé à la création de l'entité Doctolib Srl le 11 janvier 2021, dont le siège social est situé à Milan.

Signature d'un bail commercial à Milan, Nantes et Berlin

Le Groupe a signé des baux commerciaux pour des locaux dans les villes de Nantes (prise d'effet le 1^{er} janvier 2021), Milan (prise d'effet le 1^{er} février 2021) et Berlin (prise d'effet le 1^{er} septembre 2021). Les contrats de location sont détaillés dans la note 7.1 Contrats de location en tant que preneur.

Augmentations de capital

Par délégation de l'Assemblée Générale des associés, le Président a procédé en date du 10 février 2021 à une augmentation de capital d'un montant nominal de 6 295,65 euros, par émission de 629 565 actions de préférence de catégorie F (les « actions F »), au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 97,26 euros, représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 61 234 284,06 euros.

Subvention reçue en Allemagne

Le Groupe a déposé auprès de l'administration allemande une demande concernant une subvention accordée par l'État de Berlin afin de financer des embauches de salariés. 725 milliers d'euros ont été encaissés à ce titre en 2021 (concernant les salaires payés en 2019 et 2020). Au titre des salaires 2021, un produit de 1 446 milliers d'euros a été comptabilisé. La subvention est comptabilisée en résultat au même rythme que les salaires et charges auxquels elle se rattache (en diminution des salaires, sur chaque ligne de charges du compte de résultat).

Impact Covid-19

L'année 2021 a été marquée par les incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19. Le Groupe est très attentif à l'évolution de la situation. En 2021, le Groupe a connu un surcroît d'activité lié à la campagne de vaccination en

lien avec la crise sanitaire, événement exceptionnel qu'il estime ne pas entrer dans la marche normale de ses affaires.

Acquisition Dottori et Appocrate

Dans le cadre de son développement, le Groupe a acquis le 22 septembre 2021 100 % des titres de la société italienne Dottori (pour un montant de 46,3 millions d'euros *earn out* inclus), incluant une participation de 50,1 % dans la société italienne Appocrate. En novembre, un *call* portant sur les 49,9 % du capital restant d'Appocrate a été exercé pour un montant de 4,0 millions d'euros (cf. note 3.2 Périmètre de consolidation). Dottori et Appocrate contribuent respectivement pour 1 128 milliers d'euros et 127 milliers d'euros dans le chiffre d'affaires du Groupe et respectivement pour - 933 milliers d'euros et - 34 milliers d'euros dans le résultat net du groupe. Si ces acquisitions avaient été réalisées au 1er janvier 2021, l'impact sur les comptes consolidés aurait été non significatif.

Il a été considéré que le Groupe a acquis 100% d'Appocrate dès l'acquisition de Dottori Srl, les deux opérations étant liées et ne constituaient en substance qu'une seule opération.

L'allocation du prix d'acquisition de ces sociétés est précisée dans les notes 4.1 Immobilisations incorporelles et 4.3 Goodwill.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Acquisition de la société Tanker

En janvier 2022, Doctolib a annoncé l'acquisition de 100 % des titres de la société française Tanker, qui fournit une technologie de pointe pour sécuriser les données sensibles : le chiffrement de bout en bout. Cette acquisition témoigne de l'ambition du Groupe d'établir une nouvelle norme du secret médical en ligne. À la date d'établissement des comptes consolidés, bien que l'évaluation des impacts de cette acquisition soit encore en cours (allocation du prix d'acquisition et transition IFRS), le Groupe s'attend à un impact limité.

Augmentation de capital

L'AGE du 14 mars a décidé :

- d'augmenter le capital d'une valeur nominale de 5 857,15 euros par la création et l'émission de 585 715 Actions G de 0,01 euro de valeur nominale chacune pour un prix de souscription total de 159 993 909,40 €;
- d'émettre 512.501 bons de souscription d'actions à un prix d'exercice unitaire fixé à 273,16 euros étant entendu qu'un taux d'intérêt pourra être appliqué à ce montant selon la date d'exercice..

1.5 Correction rétrospective

En 2019, une erreur d'interprétation dans l'application d'IAS 12 avait entraîné la reconnaissance d'un impôt différé actif pour 1 320 milliers d'euros. Les états financiers primaires de la période comparative ont été retraités, faisant apparaître une baisse des IDA de 511 milliers d'euros par contrepartie d'une amélioration du résultat net de 808 milliers d'euros et d'une diminution des réserves de 1 319 milliers d'euros. Après compensation des impôts différés, les IDA baissent de 154 milliers d'euros, les IDP augmentent de 357 milliers d'euros.

NOTE 2 PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe

Principe de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des crédits projetés, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti, et des instruments financiers dérivés évalués en juste valeur.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu sur la base d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2021 de 130 millions d'euros qui permettra de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe *a minima* pour les 12 prochains mois.

Méthodes comptables

Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et présentés avec, en comparatif, l'exercice 2020 établi selon le même référentiel.

Nouvelles normes et interprétations applicables

Normes / Amendements	Thème	Premier exercice d'application UE	Application Doctolib	Impact Doctolib
Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1er janvier 2021				
Amendements à IFRS 4	Report d'application d'IFRS 9 pour les transactions d'assurance au 1/1/2023	01/01/2021	Non applicable	
Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – Etape 2	Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	01/01/2021	Applicable	Sans impact. Absence d'instruments de couverture
	Aménagements des loyers Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 (preneurs uniquement)			
Amendements à IFRS 16	=> Extension des critères d'éligibilité à l'allègement pratique accordé par les amendements à IFRS 16 – Covid 19 publiés en 2020	01/04/2021	Applicable	Sans impact. Pas d'aménagements de loyers négociés
Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne				
Amendements à IFRS 3	Mise à jour des références au Cadre conceptuel	01/01/2022	Applicable	Sans impact
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire	01/01/2022	Non applicable	
Amendements à IAS 16	Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation	01/01/2022	Non applicable	
Améliorations annuelles Cycle 2018-2020	Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16	01/01/2022	Applicable (hors IFRS 1 et IAS 41)	Sans impact
Principales normes, amendements et interprétations approuvés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne				
Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2	Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives	01/01/2022*	Applicable	Pas d'impact financier attendu. Evaluation en cours de l'impact sur l'information fournie en annexes
IFRS 17	Contrats d'assurance – incluant les amendements IFRS 17	01/01/2023*	Non applicable	
Amendements à IAS 8	Définition des estimations comptables	01/01/2023*	Applicable	Pas d'impact financier attendu. Evaluation en cours de l'impact sur l'information fournie en annexes
Amendements à IAS 12	Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	01/01/2023*	Applicable	Evaluation en cours
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (L'IASB a provisoirement décidé de différer d'au moins un an l'application de ces amendements)	01/01/2024*	Applicable	Evaluation en cours

*Sous réserves d'approbations de l'Union Européenne

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux IFRS, le management a recours à des estimations et des jugements dans le cadre de l'application des méthodes comptables IFRS. Ces jugements et/ou estimations ont une incidence sur les montants d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact de ces changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période, ou sur les périodes ultérieures affectées.

Les jugements, les estimations et les hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur les points suivants :

- évaluation des actifs incorporels issus des regroupements d'entreprise (notes 4.1 Immobilisations incorporelles et 4.3 Goodwill) ;
- activation des frais de développement (note 4.1 Immobilisations incorporelles) ;
- détermination de la charge IFRS 2 résultant de l'attribution de BSPCE et de stock-options (note 4.9 Paiement en actions) ;
- comptabilisation des contrats de location IFRS 16 (note 7.1 Contrats de location en tant que preneur) avec la détermination du taux d'actualisation ;

Les hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

2.3 Changement de méthode: nouvelle présentation du compte de résultat

Au cours de l'année 2021, Doctolib a procédé à une refonte de la présentation de son compte de résultat. Historiquement présenté par nature, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat par destination afin d'être dans la continuité de son système de suivi des coûts et de s'aligner sur la pratique de reporting habituelle de son secteur d'activité. Le *reporting* de gestion est historiquement suivi par destination et ce changement permet de renforcer la cohérence des deux référentiels, IFRS et gestion.

La présentation du compte de résultat comparatif de l'année 2020 a été modifiée en conséquence.

Compte de résultat consolidé par nature	31 décembre 2020*	Compte de résultat consolidé par destination	31 décembre 2020*
	Montant en milliers d'€		Montant en milliers d'€
Chiffre d'affaires	105 368	Total chiffre d'affaires	106 769
Autres produits opérationnels courants	2 169		
Produits des activités ordinaires	107 536	Total coût des ventes	(28 712)
Charges externes	(38 049)	Marge brute	78 057
Impôts et taxes	(2 102)		
Charges de personnel	(104 983)	Charges d'exploitation	
Autres charges opérationnelles	(7 305)	Frais commerciaux et marketing	(67 190)
EBITDA	(44 903)	Frais technologie et produits	(30 298)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(12 685)	Frais généraux et administratifs	(38 480)
Résultat opérationnel courant	(57 589)	Total charges d'exploitation	(135 968)
Autres charges et produits non courants	- 322		
Résultat opérationnel	(57 911)	Résultat opérationnel	(57 911)
Coût de l'endettement financier brut	(1 556)		
Autres produits financiers	256	Charges financières	(1 542)
Autres charges financières	- 15	Produits financiers	227
Résultat financier	(1 315)	Charges financières nettes	(1 315)
Résultat avant impôt	(59 226)		
Produits (Charges) d'impôts courants	- 877	Charge d'impôt sur le résultat	(967)
Produits (Charges) d'impôts différés	(90)		
Résultat net consolidé	(60 193)	Résultat net consolidé	(60 193)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Les autres produits opérationnels courants incluaient en 2020 principalement 1,4 million d'euros de produits liés à la gestion du règlement des patients utilisant la solution de téléconsultation. Ces derniers ont été reclassés dans le chiffre d'affaires du compte de résultat par destination.

Le compte de résultat par destination présente les charges opérationnelles en fonction de leur utilisation dans le cycle d'exploitation:

- coût des ventes : coûts liés au support client, des frais d'hébergement du site, et des frais d'envoi de SMS ;
- frais commerciaux et marketing : coûts liés au développement commercial et marketing tels que le coût des forces de vente ou des campagnes média ;
- frais technologie et produits : coûts de recherche et développement de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités des produits existants ;
- frais généraux et administratifs : il s'agit principalement du coût des fonctions support (ressources humaines, finance, juridique, stratégie, support informatique interne...).

2.4 Réconciliation résultat opérationnel et EBITDA ajusté

La mesure de la performance du Groupe par le *Management* est fondée sur les données financières complémentaires non-IFRS du Groupe. À ce titre, le Groupe présente une réconciliation entre le résultat opérationnel IFRS et l'EBITDA ajusté (non GAAP).

L'EBITDA ajusté est un indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n° 2015-12, il correspond au résultat opérationnel retraité des charges d'amortissement et dépréciations, des charges liées aux rémunérations en actions et des charges et produits non courants. En effet, ces charges ne sont pas liées à la performance opérationnelle du Groupe et sont sans incidence directe sur la trésorerie (hormis pour les charges sociales et patronales associées ou en cas de décision par le Groupe de rachat de ses titres).

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat opérationnel	(61 936)	(57 911)
Charge IFRS 2 (paiements en actions)	10 977	5 121
Charges d'amortissement et dépréciation	18 812	12 770
Autres charges et produits non courants	291	-505
Autres divergences	-560	-1 204
EBITDA ajusté - Non GAAP	(32 416)	(41 729)

Les autres charges et produits non courants concernent principalement les éléments de cession d'actifs, les honoraires d'avocats engagés dans le cadre de projets d'acquisition ainsi que d'autres éléments non courants (charges locatives du 32 Monceau non retraitées en IFRS 16).

Les autres divergences incluent notamment la CVAE (classée comme une charge opérationnelle dans le reporting de gestion).

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Principes comptables liés au périmètre

Le Groupe applique la norme IFRS 10, « États financiers consolidés ». Cette norme présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe. Elles sont consolidées à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle, et sont déconsolidées dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe. Les soldes et opérations intragroupe sont éliminés.

Doctolib contrôle les sociétés Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Dottori et Appocrate.

3.2 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2021, le périmètre du Groupe est le suivant:

Sociétés	Pays	Contrôle du Groupe	Intérêts (en %)
Doctolib SAS	France	Société mère	
Doctolib GmbH	Allemagne	Société Fille	100 %
Doctolib Srl	Italie	Société Fille	100 %
Dottori Srl	Italie	Société Fille	100 %
Appocrate Srl	Italie	Société Fille	100 %

NOTE 4 DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les relations clientèle ;
- les frais de développement ;
- les licences de logiciels.

Les relations clientèle sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et amorties sur une durée de vie représentant l'attrition moyenne constatée sur une base historique. Les relations clientèles ont été valorisées dans le cadre de la prise de contrôle de MonDocteur en 2018 ainsi que Dottori et Appocrate en 2021.

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement engagés par le Groupe doivent être immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis (comptabilisation en moins des charges de personnel technologie et produits) :

- le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les coûts activés correspondent à des salaires et des charges sociales.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le coût d'acquisition des licences de logiciels est capitalisé sur la base du coût d'acquisition majoré du coût d'installation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée et sont présentées ci-après :

- relation clientèle : 7 à 10 ans ;
- frais de développement : 3 à 5 ans (5 ans pour Doctolib Lecteur, 3 ans pour tous les autres produits) ;
- licences de logiciels : 1 à 3 ans.

Les tableaux ci-après illustrent les mouvements survenus au cours du dernier exercice :

	Relation clientèle	Frais de développement	Licences de logiciels	Immobilisation s en cours	Total
VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(Montant en milliers d'€)					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	9 780	15 752	70	0	25 602
Acquisition	0	6 270	1	257	6 528
Variation de périmètre	1 939	1 351	104		3 393
Cession / Mise au rebut	0	(358)	0		(358)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	11 719	23 015	174	257	35 165
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	(3 493)	(7 218)	(61)	0	(10 771)
Dotations	(1 446)	(5 573)	(12)		(7 031)
Variation de périmètre		(1 045)	(61)		(1 105)
Cession / Mise au rebut	0	358	0		358
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	(4 939)	(13 477)	(134)	0	(18 549)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2020	6 287	8 535	9	0	14 831
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	6 780	9 539	40	257	16 616

Au cours de l'exercice, l'allocation du prix d'acquisition des entités italiennes Dottori et Appocrate a généré la reconnaissance de relations clientèle pour des montants respectivement de 1 753 milliers d'euros et de 186 milliers d'euros.

Le montant total des dépenses de recherche et développements comptabilisées en charges de l'exercice s'élève à 15,4 millions d'euros, dont 6,5 millions d'euros ont été capitalisés au cours de l'exercice. Les projets capitalisés en 2021 portent essentiellement sur les fonctionnalités de Doctolib Médecin (le logiciel médical proposé par le Groupe), et en particulier la structuration, la catégorisation des données médicales et leur sécurisation *via* le chiffrage de bout en bout.

L'élimination des amortissements et des provisions du tableau des flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Amortissements immobilisations corporelles	11 836	7 909
Amortissements immobilisations incorporelles	7 031	5 316
Dotations et reprises de provisions pour risques et charges	1 690	(681)
Total élimination des amortissements et provisions	20 557	12 544

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparations et de maintenance sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans ;
- matériels de bureau et informatique : 1 à 5 ans ;
- mobilier : 3 à 9 ans.

L'amortissement des agencements est cohérent avec la durée des contrats de location correspondants.

Les valeurs résiduelles, la durée d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Le tableau ci-après présente les mouvements des immobilisations corporelles au cours du dernier exercice :

	Installation et agencements	Matériel de bureau & informatique	Mobilier	Droit d'utilisation IFRS 16	Divers	Total
VALEUR BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
(Montant en milliers d'€)						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020						
	9 683	3 822	1 734	57 560	171	72 969
Acquisition	1 028	1 805	498	12 718	1 203	17 252
Cession / Mise au rebut		(954)		(75)	(3)	(1 032)
Variation de périmètre	154	150	114	1 539	0	1 957
Modification contractuelle				(222)	0	-222
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021						
	10 865	4 823	2 346	71 519	1 371	90 923
AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020						
	(1 433)	(1 739)	(415)	(12 728)	(2)	(16 317)
Dotations aux amortissements	(1 021)	(1 244)	(413)	(9 140)	(18)	(11 836)
Dotations aux dépréciations				0		0
Cession / Mise au rebut		282	(12)	75		345
Variation de périmètre	(22)	(130)		0		(152)
Modification contractuelle				222		222
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021						
	(2 475)	(2 831)	(841)	(21 573)	(19)	(27 739)
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 décembre 2020	8 250	2 083	1 319	44 832	169	56 653
Au 31 décembre 2021	8 390	1 992	1 505	49 945	1 352	63 184

Les droits d'utilisation d'actifs correspondent aux contrats de locations d'immeubles de bureau et de véhicules. Ils sont liés à l'application d'IFRS 16 (cf. note 7.1 Contrats de location en tant que preneur).

4.3 Goodwill

Dans le cadre de son développement, le Groupe a acquis fin 2021 100 % des titres de la société italienne Dottori (pour un montant de 46,3 millions d'euros *earn out* inclus) et 100 % de la société italienne Appocrate.

Les détails de ces deux opérations sont les suivants :

(Montant en milliers d'€)	Dottori	Appocrate
Prix d'acquisition	46 253	6 497
Juste valeur des actifs et passifs acquis	1 244	1 515
Goodwill	45 009	4 981

Les acquisitions de MonDocteur en juillet 2018, d'AF Care en février 2020 et de Dottori et Appocrate en septembre 2021 se sont traduites par la reconnaissance de *goodwill* représentatifs des avantages économiques futurs attendus des actifs acquis. Au 31 décembre 2021, le total des *goodwill* s'élève à 87,1 millions d'euros ainsi répartis: MonDocteur 36,8 millions d'euros, AF Care 0,4 millions d'euros, Dottori 45 millions d'euros et Appocrate 5 millions d'euros.

Les *goodwill* dégagés pour les acquisitions de Dottori et Appocrate en 2021 sont provisoires au 31 décembre 2021.

Compte tenu de la nature de ses actifs et de ses activités, la plupart des actifs individuels du Groupe ne génèrent pas d'entrée de trésorerie indépendante de celle des unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur recouvrable est alors généralement déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ces actifs sont rattachés. Une UGT étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, le Groupe a identifié une seule UGT au 31 décembre 2021.

Le *Goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2021 en déterminant la valeur recouvrable sur la base d'un multiple de revenu. Le multiple retenu est celui constaté sur un échantillon de sociétés comparables cotées.

La mise en œuvre de ce test n'a conduit à la comptabilisation d'aucune dépréciation d'actifs.

En outre, aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé sur laquelle la direction a fondé sa détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ferait en sorte que la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable.

4.4 Autres actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe sont composés uniquement de prêts, dépôts, cautionnements et liquidités soumises à restriction.

(Montant en milliers d'€)	AUTRES ACTIFS FINANCIERS
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	3 857
Augmentation	1 301
Diminution	(451)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	4 707

Les actifs financiers sont essentiellement constitués des contrats de garantie autonome à première demande (GAPD) pour 1,9 million d'euros relatifs aux baux commerciaux signés pour les locaux du 32 rue de Monceau à Paris et du 54 quai Charles Pasqua à Levallois-Perret ainsi que de l'investissement net lié à la sous-location du 32 rue de Monceau (0,7 million d'euros au 31 décembre 2021).

4.5 Créances clients

Les échéances des créances clients varient selon la nature des contrats et sont généralement comprises entre 30 et 90 jours. Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 lorsque celles-ci ne comportent pas de composante de financement importante.

Le Groupe évalue la dépréciation des créances clients par application de la méthode simplifiée d'IFRS 9 consistant à évaluer les pertes de crédits attendues sur la durée de vie des créances.

Les créances clients se décomposent de la façon suivante :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients	7 764	2 178
Clients - facture à établir	1 099	211
Dépréciation des clients	(82)	(212)
Total net des clients	8 781	2 176

La progression des créances clients provient essentiellement de clients publics pour la gestion des prises de rendez-vous de centres de vaccination Covid-19.

Les factures à établir (1,1 million d'euros) constituent des droits inconditionnels de l'entité à une contrepartie et ont donc été comptabilisées en créances clients conformément à IFRS 15.

4.6 Autres actifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances et Acomptes versés	86	3
Créances fiscales	12 095	3 752
Charges constatées d'avance	6 822	2 885
Divers	1 440	
Total Autres actifs courants	20 443	6 640

Le poste divers d'1,4 million d'euros est uniquement constitué de la créance liée à la comptabilisation du produit de subvention en Allemagne.

Le poste Créances fiscales comprend pour l'essentiel les éléments suivants:

Créances de TVA

Les créances de TVA s'élèvent à 5,6 millions d'euros, principalement en France et en Allemagne.

Les créances fiscales incluent également pour 6,0 millions d'euros de créances de CIR.

Crédit d'impôt recherche (« CIR »)

Doctolib bénéficie des dispositions des articles 244 *quater* B et 49 *septies* F du Code général des impôts relatives au crédit d'impôt recherche (« CIR »). Le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais technologie et produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles. La créance de CIR comptabilisée en 2021 est de 2 799 milliers d'euros.

Le CIR 2015, 2016 fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les conclusions sont contestées par le Groupe. Le CIR 2017 fait aussi l'objet d'une procédure contentieuse. Une provision d'un montant de 950 milliers d'euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2020.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 130 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

En 2021, le CIR porte principalement sur les développements réalisés sur le produit Doctolib Médecin et n'est donc pas concerné par l'objet des contestations passées.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Groupe classe en trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie les placements qui satisfont aux conditions d'IAS 7 :

- détention dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme ; et
- actifs à court terme à date d'acquisition, très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Le Groupe a plusieurs comptes à terme qui satisfont aux conditions d'IAS 7. La mise à disposition des fonds figurant sur ces comptes est soumise au respect d'un préavis de 32 jours sans pénalités significatives.

La trésorerie positive s'établit comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Comptes bancaires	44 940	43 966
Comptes à terme	85 166	120 238
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	130 105	164 204

4.8 Capitaux propres

Instruments de capitaux propres

Le classement d'un instrument financier ou de ses composantes en capitaux propres dépend de l'analyse de ses caractéristiques financières contractuelles. Lorsque l'entité qui a émis l'instrument financier n'a pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier au porteur, l'instrument financier est un instrument de capitaux propres.

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou aux instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

4.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 180 milliers d'euros et est constitué de 18 043 526 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, entièrement libérées et réparti comme suit :

- 7 599 080 actions ordinaires ;
- 1 002 500 actions de préférence de catégorie A ;
- 2 037 800 actions de préférence de catégorie B ;
- 1 309 900 actions de préférence de catégorie B1 ;
- 1 249 900 actions de préférence de catégorie C ;
- 1 259 960 actions de préférence de catégorie D ;

- 1 512 066 actions de préférence de catégorie E ;
- 2 072 320 actions de préférence de catégorie F.

Les actions de préférence donnent droit, en plus des droits reconnus aux actions ordinaires à une répartition préférentielle de la contrepartie globale qui résulterait d'une cession, d'une fusion, d'une liquidation ou d'une cession d'actifs; à un droit d'approbation préalable de certaines décisions, à un droit de représentation permanent au Comité de surveillance et à un droit d'information et d'audit. Enfin les actions de préférence emportent droit à conversion en actions ordinaires. Toutes les modalités et précisions concernant les stipulations communes aux actions de préférence sont mentionnées dans les statuts de la Société, à l'article 11. Sur la base de l'analyse des statuts et du pacte d'actionnaires, les actions de préférence ont été considérées comme des instruments de capitaux propres selon les dispositions d'IAS 32.

Les principaux mouvements sur le capital social et la prime d'émission sont décrits en Note 1.3.

4.8.2 Dividendes versés

La Société n'a versé aucun dividende sur les périodes présentées.

4.9 Paiement en actions

Des BSPCE et des Stock-options de la société Doctolib SAS sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. L'avantage accordé au titre de ces plans, évalué à la juste valeur au moment de leur attribution, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti en contrepartie des capitaux propres. Le Groupe réexamine à chaque clôture le nombre d'instruments exerçables en prenant en compte les éventuels départs.

La charge comptabilisée au titre d'IFRS 2 est présentée au compte de résultat consolidé comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Souscription et support	118	107
Frais commerciaux et marketing	2 316	1 276
Frais technologie et produits	2 464	903
Frais généraux et administratifs	6 080	2 835
Total charge comptabilisée au titre d'IFRS 2	10 977	5 121

Modalités d'évaluation des BSPCE et des Stock-Options

La juste valeur des BSPCE et des options a été déterminée à l'aide du modèle de *Black & Scholes*. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer leur juste valeur sont précisées ci-après :

- le prix de l'action retenu est déterminé par référence à des valorisations internes ou sur la base de rapports de tiers ;
- le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon d'entités comparables à la date de la souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie du bon ou de l'option ;
- la maturité a été déterminée par rapport à la durée contractuelle de l'option.

À ce titre, pour 2021, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux sans risque allant de - 0,56 % à - 0,18 % (en fonction de la maturité). Taux moyen de - 0,29 % en 2020 ;
- volatilité de 30 % (pas de changement par rapport à 2020) ;

- maturité allant de 5,5 à 7,0 ans pour les BSPCE et de 3,5 à 5,0 ans pour les stock-options. Le Groupe manquant actuellement de recul sur le comportement des bénéficiaires, la maturité a été déterminée en utilisant la méthode de la demi-vie. Cette maturité dite de demi-vie correspond à la période d'acquisition à laquelle s'ajoute la moitié de la période restante avant caducité. Cette méthode permet ainsi de prendre en compte à la fois les personnes privilégiant l'exercice rapide des options et celle préférant attendre la fin de vie de ces dernières. Pour les plans mis en place durant l'année 2020, la maturité était de 10 ans pour les BSPCE et 6 ans pour les stock-options.

Description des droits à exercice des BSPCE

BSPCE		Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2							
Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2021	Charge 31/12/2021 en €
6/11/2015	BSPCE 2015-1	180 000	-9 300	-85 000	85 700	180 000	2,40 €	111 267	0
28/07/2015	BSPCE 2015-2	95 000	-1 200	-23 800	70 000	95 000	2,40 €	59 738	0
23/03/2016	BSPCE 2015-4	165 900	-31 400	-80 200	54 300	165 900	6,87 €	270 397	0
28/10/2016	BSPCE 2016	20 300	-3 000	-4 700	12 600	20 300	6,87 €	33 035	0
16/06/2017	BSPCE 2016-2	100 100	-12 100	-23 000	65 000	100 100	9,92 €	251 669	0
29/09/2017	BSPCE 2016-2	47 500	0	0	47 500	47 500	9,92 €	133 906	4 286
13/10/2017	BSPCE 2017	239 500	0	-24 000	215 500	239 500	9,92 €	912 118	31 539
16/10/2017	BSPCE 2017	20 000	0	-10 000	10 000	20 000	9,92 €	75 986	2 669
14/12/2017	BSPCE 2017-2	36 900	-7 700	-3 200	26 000	36 900	20,04 €	225 725	15 124
23/07/2018	BSPCE 2017-3	60 650	-7 311	-6 339	47 000	60 650	28,23 €	583 226	53 130
27/09/2018	BSPCE 2018-1	49 200	-6 750	-5 250	37 200	49 200	28,23 €	456 483	46 821
2/11/2019	BSPCE 2018-1	37 600	-3 700	-1 280	32 620	37 600	28,23 €	365 379	51 734
29/07/2019	BSPCE 2019-1-A	41 700	-6 925	-2 275	32 500	41 700	59,64 €	746 529	141 104
10/3/2019	BSPCE 2019-1-A	1 600	0	0	1 600	1 600	59,64 €	33 972	7 707
11/4/2019	BSPCE 2019-1-A	16 200	0	0	16 200	16 200	59,64 €	350 046	83 882
24/01/2020	BSPCE 2019-1-A	61 400	-3 300	-800	57 300	61 400	59,64 €	1 254 467	329 196
18/02/2020	BSPCE 2019-1-A	3 500	0	0	3 500	3 500	59,64 €	74 976	22 994
29/07/2019	BSPCE 2019-1-B	4 000	0	0	4 000	4 000	59,64 €	85 875	17 218
10/3/2019	BSPCE 2019-1-B	2 500	0	0	2 500	2 500	59,64 €	53 082	12 042
23/03/2020	BSPCE 2020	95 824	(95 824)	0	0	95 824	94,59 €	0	0
22/07/2020	BSPCE 2020	279 750	(1 250)	-250	278 250	279 750	94,59 €	9 401 835	4 158 131
21/10/2020	BSPCE 2020	111 574	(1 500)	0	110 074	111 574	94,59 €	3 676 635	1 855 190
22/01/2021	BSPCE 2020	48 279	(2 400)	0	45 879	48 279	94,59 €	1 214 497	620 469
5/4/2021	BSPCE 2020-1	27 161	0	0	27 161	27 161	170,91 €	1 320 788	472 891
7/9/2021	BSPCE 2020-2	82 300	(1 500)	0	80 800	82 300	170,91 €	3 917 905	1 018 781
9/3/2021	BSPCE 2020-2	51 000	0	0	51 000	51 000	170,91 €	2 461 785	435 892
TOTAL		1 879 438	(195 160)	(270 094)	1 414 184	1 879 438	0,00 €	28 071 321	9 380 800

Les plans BSPCE 2015-1 et BSPCE 2015-2 ont fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 31 décembre 2025 lors de l'Assemblée générale du 3 mars 2020.

Le plan des BSPCE 2015-4 est attribuable à toute personne salariée ou dirigeante de Doctolib. Les plans des BSPCE 2017-3, BSPCE 2018-1, BSPCE 2019-1-A, BSPCE 2019-1-B et BSPCE 2020, BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 sont attribuables à toute personne salariée de Doctolib ou d'une société dont Doctolib détient au moins 75% du capital ou des droits de vote. Les bons sont soumis à une condition de présence. Ils ne sont pas soumis à des conditions de performance.

Les droits à exercice sont acquis selon les modalités suivantes pour les BSPCE 2015-4, BSPCE 2016, BSPCE 2016-2, BSPCE 2017 et BSPCE 2017-2 (les durées d'attributions courent respectivement depuis la date du seuil fixé jusqu'au 30 juin 2022, 28 octobre 2022, 30 juin 2023, 30 juin 2027 et 30 juin 2027) :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les 6 mois, pour atteindre 100 % à partir de 4 ans à compter de la date de leur souscription.

Les droits à exercice sont acquis selon les modalités suivantes pour les BSPCE 2017-3, les BSPCE 2018-1, les BSPCE 2019-1-A, les BSPCE 2019-1-B, les BSPCE 2020, les BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 (les durées d'attributions courent respectivement depuis la date du seuil fixé jusqu'au 22/07/2028, au 27/09/2028 au 29/07/2029, au 22/07/2030, au 04/05/2031 et au 09/09/2031) :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les 6 mois, pour atteindre 100 % à partir de 4 ans à compter de la date de leur souscription.

Dans le cas d'une cession ou en cas de cotation de tout ou partie des actions sur un marché boursier réglementé, les bons pourront être exercés de façon anticipée par le bénéficiaire, par le biais d'une notification irrévocable, au plus tard immédiatement avant la réalisation de la cession ou de la cotation, annoncée par Doctolib au plus tard 15 jours avant ladite réalisation. Les plans BSPCE 2019-1-B, BSPCE 2020, BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 ne bénéficient pas de cette possibilité.

Les bons devenus exerçables devront être exercés en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Description des droits à exercice des SO

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2		
							Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2021	Charge 31/12/2021 en €
29/06/2016	SO 2016	67 500	(25 400)	(42 100)	0	67 500	6,87 €	81 450	0
16/06/2017	SO 2017	1 500	0	0	1 500	1 500	9,92 €	4 290	61
14/12/2017	SO 2017-2	24 500	(13 900)	(4 600)	1 500	24 500	20,04 €	64 240	7 240
14/05/2018	SO 2017-2	11 000	-3 000	0	8 000	11 000	20,04 €	47 407	3 670
23/07/2018	SO 2017-3	3 000	0	0	3 000	3 000	28,23 €	24 453	2 275
27/09/2018	SO 2018-1	23 000	(2 500)	0	20 500	23 000	28,23 €	170 201	18 657
11/12/2018	SO 2018-1	8 900	(200)	(600)	8 100	8 900	28,23 €	71 113	8 146
2/11/2019	SO 2018-1	21 300	(1 713)	(387)	19 200	21 300	28,23 €	158 597	24 316
29/07/2019	SO 2019-1	10 100	(1 350)	(250)	8 500	10 100	59,64 €	144 034	30 325
10/3/2019	SO 2019-1	14 400	(5 475)	(3 725)	5 200	14 400	59,64 €	146 286	5 473
24/01/2020	SO 2019-1	14 000	0	0	14 000	14 000	59,64 €	232 812	66 087
17/02/2020	SO 2019-1	800	0	0	800	800	59,64 €	13 235	4 047
23/03/2020	SO 2020	2 000	0	0	2 000	2 000	94,59 €	53 637	18 114
22/07/2020	SO 2020	27 000	(1 100)	(200)	25 700	27 000	94,59 €	676 349	292 799
21/10/2020	SO 2020	3 000	0	0	3 000	3 000	94,59 €	77 721	39 300
22/01/2021	SO 2020	20 400	0	0	20 400	20 400	94,59 €	446 371	225 785
5/4/2021	SO 2020-1	3 500	0	0	3 500	3 500	170,91 €	139 479	49 452
7/9/2021	SO 2020-2	28 800	0	0	28 800	28 800	170,91 €	1 145 938	295 068
7/9/2021	SO 2020-2	1 500	0	0	1 500	1 500	170,91 €	59 684	15 368
9/3/2021	SO 2020-2	70 500	0	0	70 500	70 500	170,91 €	2 796 136	490 252
TOTAL		356 700	(54 638)	(51 862)	250 200	356 700	0,00 €	6 553 432	1 596 434

Chaque Option donne droit à la souscription d'une action ordinaire. Les Options sont attribuées par décision du Président de Doctolib.

Les droits à exercice de ces options sont acquis selon les modalités suivantes.

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les 6 mois, pour atteindre 100 % à partir de 4 ans à compter de la date de leur souscription.

Les bons devenus exerçables devront être exercés en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Ces plans sont qualifiés d'*equity settled*. Doctolib n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès de ses salariés.

Entre 2015 et 2021, une partie des instruments successivement émis (BSPCE et SO) est devenue caduque, pour un total de 249 798 instruments.

4.10 Dettes financières courantes et non courantes

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTE FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances remboursables	4 417	5 873
Emprunts auprès des établissements de crédits	24 836	3 476
<u>Emprunts et dettes financières non courants</u>	29 253	9 349
<u>Dettes de location</u>	51 662	52 276
Dettes financières non courantes	80 915	61 625
Avances remboursables	2 714	2 390
Emprunts auprès des établissements de crédits	6 456	30 985
<u>Emprunts et dettes financières courants</u>	9 170	33 376
<u>Dettes de location</u>	14 158	4 676
Dette financières courantes	23 328	38 051
Total dettes financières	104 243	99 676

DETTE FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	7 565	2 928	4 637	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	32 393	6 802	25 591	0
Dettes de location	68 713	14 845	36 613	17 256
Total Dettes Financières	108 671	24 575	66 841	17 256

DETTE FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2020			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	8 805	2 567	5 985	253
Emprunts auprès des établissements de crédit	35 858	32 295	3 563	0
Dettes de location	60 646	4 223	31 827	24 597
Total Dettes Financières	105 310	39 084	41 376	24 850

Les échéances des intérêts courus se présentent comme suit :

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	88	88	0	0
Dettes de location	1391	1391	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	1479	1479	0	0

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2020			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	122	122	0	0
Dettes de location	799	799	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	921	921	0	0

La variation des dettes financières est présentée comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2020	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Autres	31 décembre 2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 339	0	(3 711)	576	31 205
Avances remboursables	8 263	54	(1 237)	51	7 131
Dettes de locations	56 153	0	(5 982)	14 258	64 429
Total	98 755	54	(10 929)	14 885	102 764

(Montant en milliers d'€)	31/12/2019	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Reclassement des sales & leaseback en dettes de location		31/12/2020
				Autres		
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 258	17 500	(2 905)	(513)	0	34 339
Avances remboursables	6 709	1 606	(130)	0	77	8 263
Dettes de locations	41 695	0	31	513	13 913	56 153
Total	68 662	19 106	(3 004)	0	13 990	98 755

La colonne Autres comprend des impacts non-cash (nouveaux contrats pour les dettes de location, modification des échéanciers contractuels par application d'IFRS 9).

4.10.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

Le Groupe emprunte uniquement en euros et n'est pas soumis à un risque de change sur ces emprunts.

Les principales variations de la période des dettes auprès des établissements de crédit sont constituées des éléments suivants :

PGE (prêt garanti par l'État)

La Groupe a souscrit 3 PGE en juillet 2020 auprès de la Société Générale, BNP Paribas et Arkea pour des montants respectivement de 5,2 millions d'euros, 3,9 millions d'euros et 3,9 millions d'euros. Le Groupe a décidé

de proroger la durée des prêts pour une durée additionnelle de 5 ans. Ces derniers arriveront à échéance en 2026. Ces prorogations ont été considérées sur le plan comptable comme des options d'extension de prêts existants, générant un impact résultat négatif immédiat de 542 milliers d'euros par application d'IFRS 9.

Emprunts Société Générale

L'acquisition de MonDocteur a été financée par un prêt d'un montant de 20 millions d'euros accordé par la Société Générale le 10 juillet 2018. Cet emprunt a fait l'objet de deux tranches :

- une tranche A, amortissable de 14 millions d'euros (remboursable en 10 échéances semestrielles constantes après un différé de 18 mois et pour la première fois le 10 janvier 2020) ;
- une tranche B de 6 millions d'euros, remboursable en une seule fois le 10 juillet 2025.

Cet emprunt fait l'objet de *covenants* basés sur une portion d'excédent de *cash flows* consolidés dont le détail du calcul basé sur le niveau de trésorerie généré sur l'exercice est défini au contrat de prêts. Ainsi, un remboursement anticipé obligatoire partiel a lieu si :

- le Ratio de Levier (rapport dette nette financière consolidée sur l'EBITDA consolidé selon les définitions du contrat) est inférieur ou égal à 1,0x, pour un montant de 25 % de la portion de *cash flow* consolidé excédant 2 500 milliers d'euros ; ou
- le Ratio de Levier est strictement supérieur à 1,0x, pour un montant de 50 % de la portion de *cash flow* consolidé excédant 2 500 milliers d'euros.

Cette clause s'applique pour chaque exercice social à compter de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 (inclus).

Au 31 décembre 2020, eu égard au montant de l'*excess cash flow*, cette somme était exigible à la clôture de l'exercice et l'intégralité de la dette avait été classée en dette à court terme (17,0 millions d'euros). Le Groupe a obtenu un *waiver* de la banque le 26 mai 2021 au titre de l'exercice 2020.

Conformément à l'échéancier contractuel, au 31 décembre 2021, 2,7 millions d'euros sont classés en dette à court terme, le reste (11,5 millions d'euros) en dette non courante le Groupe n'ayant pas généré d'*excess cash flow*.

4.10.2 Avances remboursables et subventions

Conformément à la norme IAS 20, le bénéfice d'un emprunt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique.

Ainsi, les prêts à taux zéro ainsi que les avances conditionnées octroyées à faible taux d'intérêt sont retraités selon les règles suivantes :

- les prêts à taux zéro et avances conditionnées accordées ont été comptabilisés et évalués selon les dispositions d'IFRS 9. En conséquence, le Groupe enregistre la dette correspondant à leur juste valeur, c'est-à-dire avec une décote (correspondant au différentiel de taux, actualisé au taux du marché), de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale ;
- le bénéfice du taux d'intérêt inférieur à celui du marché (correspondant à la « décote ») a été évalué en tant que différence entre la valeur comptable initiale de l'emprunt déterminée selon IFRS 9 et les produits perçus. Le bénéfice identifié est traité comme une subvention publique. Cette subvention est comptabilisée en résultat au rythme des dépenses engagées par le Groupe et qui sont l'objet de cette subvention.

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET (Montant en milliers d'€)	PTZI 800K€	PTZI 1M€	CIN BPI avance	Prêt innovat ion	Prêt innovat ion	Prêt innovat ion	Prêt BPI /Coface	Financ ement des	Caution s	Total
Au 31 décembre 2019	622	861	225	425	2 000	2 500	77	0	0	6 709
(+) Encaissement	0	0	85	0	0	0	177	1 254	90	1 606
(-) Remboursement	(80)	0	0	(50)	0	0	0	0	0	(130)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	23	35	6	0	0	0	0	0	0	64
(+/-) Autres mouvements	0	0	13	0	0	0	0	0	0	13
Au 31 décembre 2020	565	897	328	375	2 000	2 500	254	1 254	90	8 263
(+) Encaissement	0	0	0	0	0	0	0	0	54	54
(-) Remboursement	(160)	(250)	0	(100)	(400)	(250)	(77)	0	0	(1 237)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	18	32	1	0	0	0	0	0	0	51
(+/-) Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2021	422	678	330	275	1 600	2 250	177	1 254	144	7 131

4.11 Avantages du personnel

Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres, en « autres éléments du résultat global ».

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluées sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable à savoir, pour les salariés du Groupe, la Convention collective nationale des Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z).

Après avoir analysé la décision de l'IFRS IC sur l'interprétation d'IAS 19 publiée en mai 2021, le Groupe a conclu que celle-ci était non applicable compte tenu de la convention collective.

Il n'existe pas d'engagement auprès des salariés allemands. En Italie, les impacts de ces engagements sont inclus dans la détermination des impacts de paie et figurent à ce titre dans les comptes sociaux des sociétés italiennes sans qu'un retraitement complémentaire soit nécessaire (un écart non significatif entre la méthodologie locale et IAS 19 a été estimé). Les avantages du personnel comptabilisés en dette au 31 décembre 2021 auprès des salariés italiens s'élèvent à 0,5 million d'euros.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite en France sont les suivantes :

HYPOTHESE ACTUARIELLES	31/12/2021	31/12/2020
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65 ans	Départ volontaire à 65 ans
Conventions collectives	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)
Taux d'actualisation	1,25 %	0,80 %
Table de mortalité	INSEE 2014-2016	INSEE 2014-2016
Taux de revalorisation des salaires	2,7% (cadres) et 2,2% (non cadres)	2,7% (cadres) et 2,2% (non cadres)
Table de turn-over	8% dégressif	8% dégressif
Taux de charges sociales	45 %	45 %

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montant en milliers d'€)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2020	1 890
Coûts des services passés	948
Coûts financiers	23
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	(406)
Au 31 décembre 2021	2 455

4.12 Dettes fournisseurs

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	8 216	2 965
Factures non parvenues	8 969	4 886
Total dettes fournisseurs	17 185	7 851

Sur les dettes fournisseurs, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 31 décembre 2021.

4.13 Provisions et autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé, et lorsqu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est l'estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture. Les provisions pour risques comprennent des provisions relatives à des litiges en cours. Le montant des provisions correspond à l'estimation la plus probable du risque.

Provisions et autres passifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits constatés d'avance	6 075	659
Dettes sociales	16 053	11 860
Dettes fiscales	9 799	1 981
Autres dettes et provisions	3 707	1 213
Total provisions et autres passifs courants	35 634	15 713

Les produits constatés d'avance comprennent principalement:

- Des passifs de contrat au titre des paiements reçus de clients pour des obligations de prestation non remplies à la clôture, à hauteur de 4,9 millions d'euros. Cette forte progression reflète le déploiement et le succès de la facturation annuelle (annual billing), qui séduit un nombre grandissant de praticiens.
- Des produits de subvention dont la reconnaissance a été différé en fonction du rythme d'avancement des projets concernés, pour 1,1 million d'euros au 31 décembre 2021 (0,5 million d'euros en 2020).

Les dettes fiscales sont principalement composées des dettes de TVA qui s'élèvent à 7,0 millions d'euros.

La ligne autres dettes et provisions incluent pour 3,0 millions d'euros de dettes d'earn-out liées à l'acquisition de Dottori et 0,7 million d'euros de provisions courantes (détaillées ci-dessous).

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2021	Dotations	Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2021
Provisions pour litiges et autres	393	281	(397)	430		707
Provisions pour restructurations						
Total provisions courantes	393	281	(397)	430		707

Provisions et autres passifs non courants

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2021	Dotations	Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2021
Provisions pour litiges et autres	430	715	—	(430)	27	742
Provisions pour impôts	950	1 130	—	—	—	2 080
Autres passifs non courants	—	55	—	—	6	61
Provisions pour restructurations						
Total provisions et autres passifs non courants	1 380	1 900	0	(430)	33	2 883

Le CIR 2015, 2016 fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les conclusions sont contestées par le Groupe. Le CIR 2017 fait l'objet d'une procédure contentieuse. Une provision d'un montant de 950 milliers d'euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2020.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 130 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

Conformément à IAS 37, la Société a comptabilisé des provisions concernant les coûts de remise en état sur les principaux locaux. Ces provisions s'élèvent à 1,2 million d'euros au 31 décembre 2021 et sont classées en Provisions pour litiges et autres (0,7 million d'euros part non courante et 0,4 million d'euros part courante).

Le reste des provisions courantes (0,3 million d'euros) est constitué de provisions pour litiges (RH, fournisseurs et clients).

4.14 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en « dettes financières courantes ».

Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

(Montant en milliers d'€)	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9				
	31 décembre 2021		Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan	Valeur Etat de Situation financière	Juste valeur			
Actifs financiers non courants	4 707	4 707	0	4 707	0
Clients	8 781	8 781	0	8 781	0
Autres actifs courants	20 443	20 443	0	20 443	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	130 105	130 105	0	130 105	0
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	164 035	164 035	0	164 035	0
Dettes financières non courantes	29 253	29 253	0	0	29 253
Dettes locations long terme non courantes	51 662	51 662	0	0	51 662
Dettes financières courantes	9 170	9 170	0	0	9 170
Dettes fournisseurs	17 185	17 185	0	0	17 185
Dettes locations courantes	14 158	14 158	0	0	14 158
Autres passifs courants	35 634	35 634	0	0	35 634
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	157 062	157 062	0	0	157 062

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2020		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur Etat de Situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan					
Autres actifs non courants	3 857	3 857	0	3 857	0
Clients	2 176	2 176	0	2 176	0
Actifs financiers courants	6 640	6 640	0	6 640	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164 204	164 204	0	164 204	0
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	176 877	176 877	0	176 877	0
Dettes financières non courantes	9 349	9 349	0	0	9 349
Dettes locations long terme non courantes	52 276	52 276	0	0	52 276
Dettes financières courantes	33 376	33 376	0	0	33 376
Dettes fournisseurs	7 851	7 851	0	0	7 851
Dettes locations courantes	4 676	4 676	0	0	4 676
Autres passifs courants	15 712	15 712	0	0	15 712
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	123 240	123 240	0	0	123 240

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur de niveau 1.

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Doctolib propose aux professionnels de santé (praticiens, hôpitaux...) :

- un service SaaS d'optimisation et de gestion des rendez-vous: Doctolib Patient et ses déclinaisons spécialisées (Doctolib Hôpital pour les hôpitaux et les centres de santé, Doctolib Vaccination pour les centres de vaccination). Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe ;
- un service SaaS de téléconsultation: Doctolib Téléconsultation. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe à laquelle s'ajoute une commission variable au titre de la gestion des règlements des téléconsultations. Ce service est réservé aux abonnés de Doctolib Patient;
- un service SaaS de gestion du cabinet médical: Doctolib Médecin. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe. Ce service est également réservé aux abonnés de Doctolib Patient;
- la location de terminaux de carte Vitale mobile: Doctolib Lecteur.

Le Groupe analyse chaque contrat au regard de la norme IFRS 15. Le Groupe identifie les différentes prestations promises et détermine si elles sont distinctes à l'intérieur du contrat. Lorsqu'une ou plusieurs obligations de performance sont identifiées, le Groupe répartit le prix de transaction entre les différentes obligations de performance, en tenant compte des éventuelles contreparties variables.

Les revenus des abonnements qui représentent la quasi-totalité du revenu généré, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Après de certains clients grands comptes (principalement des hôpitaux), Doctolib est amené à encourir des coûts de mise en place de sa solution, correspondant à la configuration approfondie du logiciel Doctolib, canal de la prestation SaaS fournie sur la durée du contrat. Cette prestation de configuration complexe que seul Doctolib peut réaliser n'est pas considérée comme une obligation de performance distincte dans la mesure où les clients ne peuvent pas tirer parti de ce service de façon isolée.

Ces coûts sont facturés aux établissements hospitaliers sur la base d'un prix forfaitaire fixé lors d'appel d'offres. Ce revenu est différé en fonction de la date de mise à disposition du service SaaS et est reconnu de façon linéaire sur la durée du contrat. Les coûts directement rattachés à la mise en place de la solution sont également reconnus de façon linéaire sur la durée du contrat.

Voici la répartition du chiffre d'affaires par pays:

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	163 261	102 284
Allemagne	16 633	4 485
Italie	1 361	
Total chiffre d'affaires	181 255	106 769

5.2 Effectifs et masse salariale

Les effectifs moyens du Groupe au cours des deux derniers exercices sont les suivants :

	2021	2020
Cadres	1 700	1 169
Non cadres	180	145
Total effectif moyen	1 880	1 314

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunérations brutes (1)	118 816	80 619
Charges sociales	38 971	28 347
Autres charges de personnel	2 055	1 835
Production immobilisée	(6 614)	(5 818)
Total charges de personnel	153 227	104 983

(1) Y compris charges au titre des paiements en actions (cf. note 4.9 Paiement en actions) et de la provision pour indemnités de fin de carrière (cf. note 4.11 Avantages du personnel).

La forte progression des charges de personnel découle de la hausse des effectifs par rapport à 2020.

5.3 Résultat financier

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Coût de l'endettement financier brut	(2 156)	(1 555)
Produits d'intérêts	398	207
Coût de l'endettement financier net	(1 758)	(1 348)
Autres charges financières	(192)	(15)
Autres produits financiers	11	49
Résultat financier	(1 939)	(1 315)

Pour l'exercice 2021, le coût de l'endettement financier brut se compose d'intérêts sur emprunts pour 1 211 milliers d'euros et d'une charge d'intérêts relative à la dette IFRS 16 pour 945 milliers d'euros (cf. note 7.1 Contrats de location en tant que preneur).

5.4 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Les impôts différés sont évalués selon l'approche bilantielle au montant que l'entité s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les impôts différés ainsi déterminés sont, le cas échéant, impactés par un éventuel changement du taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de clôture des états financiers.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ;
- il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôt non utilisés ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant l'exercice au cours duquel les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Dans la mesure où il n'est pas probable que l'entité dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Le taux d'impôt théorique retenu est le taux en vigueur en France, soit 26,5 % pour l'exercice 2021.

Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

Preuve d'impôt (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
Résultat net	(64 575)	(60 193)
Impôt consolidé	(699)	(967)
Résultat avant impôt	(63 876)	(59 226)
Taux théorique d'imposition du Groupe	26,5 %	28 %
Produit / (Charge) théorique d'impôt	16 927	16 583
<u>Incidences sur l'impôt théorique :</u>		
Crédit d'impôt recherche	742	124
CVAE	(560)	(492)
Impact des paiements en actions	(2 965)	(1 434)
Autres différences permanentes	(471)	0
Non reconnaissance des impôts différés actifs résultant des déficits reportables et de différences temporaires	(14 197)	(15 262)
Différentiel de taux sur différences temporaires liées aux filiales étrangères	(37)	11
Différentiel de taux sur différences temporaires en France	(95)	(141)
Correction sur ouverture*		808
Autres	(45)	(1 163)
Produit / (Charge) d'impôt sur les résultats	(699)	(967)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Nature des impôts différés

(Montant en milliers d'€)	31/12/2021	12/31/2020**
Produits des activités ordinaires	144	0
Avantages du personnel	614	473
Contrats de location	937	848
Autres	401	50
Déficits reportables	153	0
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actif	2 249	1 371
Limitation des impôts différés actifs*	(366)	
Relation clientèle	(1 811)	(1 593)
Produits des activités ordinaires	0	0
Subventions	(476)	(35)
Autres décalages temporaires	(42)	(62)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passif	(2 329)	(1 689)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés, actif ou passif net	(446)	(319)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actif après compensation	250	39
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passif après compensation	(696)	(357)

*Limitation des impôts différés actifs de Doctolib SAS aux impôts différés passifs de Doctolib SAS

**Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables non activés dont dispose le Groupe au 31 décembre 2021 s'élève à 200,1 millions d'euros, contre 148,0 millions d'euros au 31 décembre 2020. Par prudence, les impôts différés actifs rattachés à ces déficits ne sont pas reconnus au 31 décembre 2021.

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

À chaque clôture annuelle, la Direction estime au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

Engagements donnés

- Nantissement de 1 million d'euros en contrepartie de la GAPD des locaux du 32 rue de Monceau.
- Gage-espèce de 900 millions d'euros en contrepartie de la GAPD des locaux du 54 quai Charles Pasqua à Levallois.

Engagements reçus

- Engagement reçu de 4,4 millions d'euros (GAPD) de la banque BNP Paribas et Société Générale (50/50) de couvrir les sommes susceptibles d'être appelées par le bailleur du 54 quai Charles Pasqua à Levallois-Perret.
- Engagement reçu de 1,2 million d'euros (GAPD) de la banque BNP Paribas de couvrir les sommes susceptibles d'être appelées par le bailleur du 32 rue de Monceau à Paris.

NOTE 7 AUTRES INFORMATIONS

7.1 Contrats de location en tant que preneur

Estimations du management

Comme le permet IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de la norme à ses contrats de location à court terme (durées inférieures à 12 mois) et à ses contrats dont les biens sous-jacents sont de faible valeur.

Les durées de location retenues par le Groupe reflètent les durées non résiliables de chaque contrat, auxquelles ont été ajoutées toute option de prolongation ou toute option de résiliation des contrats que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer pour toutes les périodes couvertes par les options de prolongation.

Enfin, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'obligation locative est le taux d'emprunt que la Société preneuse aurait obtenu si elle avait eu recours à sa banque pour financer l'acquisition du bien loué, ce qui implique des taux différents par pays et selon, la durée du contrat.

Ce taux reflète l'offre de financement par crédit bancaire auquel la Société pourrait avoir accès pour des durées et montants similaires.

Variation des droits d'utilisation par catégorie

(Montant en milliers d'€)	Baux			Total
	Immobiliers	Véhicules	Autres	
Valeur brute	42 308	2 018	0	44 326
Cumul des amortissements	(7 049)	(759)	0	(7 808)
Valeur nette au 1er janvier 2020	35 259	1 259	0	36 518
Nouveaux contrats de location	12 512	709	661	13 881
Modification contractuelle	29	(14)	0	14
Amortissements	(4 873)	(687)	(23)	(5 582)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2020	42 927	1 267	638	44 832
Valeur brute	54 611	2 288	661	57 560
Cumul des amortissements	(11 683)	(1 022)	(23)	(12 728)
Valeur nette au 1er janvier 2021	42 927	1 267	638	44 832
Nouveaux contrats de location	12 951	221	862	14 034
Modification contractuelle	0	0	0	0
Amortissements	(7 882)	(567)	(471)	(8 921)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 Décembre 2021	47 996	921	1 029	49 945
Valeur brute	67 486	2 510	1 523	71 519
Cumul des amortissements	(19 490)	(1 589)	(494)	(21 573)

Échéancier de l'obligation locative par catégorie

(Montant en milliers d'€)	Moins d'un 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2020	4 676	28 277	23 999	56 952
Baux Immobiliers	12 882	33 893	16 972	63 747
Véhicules	661	269	0	931
Autres	615	527	0	1 142
Au 31 Décembre 2021	14 158	34 690	16 972	65 820

Plusieurs nouveaux baux immobiliers traités en IFRS 16 ont démarré en 2021 : notamment des nouveaux bureaux à Milan, Nantes et Berlin.

Autres informations

Le Groupe a reçu des loyers de 685 milliers d'euros au titre de la sous-location du 32 rue Monceau.

Le montant de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, présentée dans le coût de l'endettement brut au compte de résultat, s'élève à :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charge d'intérêts relative aux obligations locatives	945	845

Le montant des charges de location non retraitées au titre d'IFRS 16 se détaille comme suit :

(Montant en milliers d'€)	TOTAL	Location court terme	Valeur à neuf < 5000€	Prestation de service
Au 31 décembre 2020	3 363	2 111	179	1 073
Au 31 décembre 2021	2 693	1 627	311	757

Les prestations de service incluent principalement les assurances, la maintenance et les éventuelles taxes refacturées.

Le flux total de sortie de trésorerie afférent aux contrats de location s'élève à 6,8 millions d'euros sur l'exercice 2021.

7.2 Gestion et évaluation des risques financiers

Doctolib peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Doctolib met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Doctolib est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Doctolib est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités (soldes créditeurs de banque et dépôts à terme essentiellement), de la souscription de produits dérivés et de garanties financières données. Le Groupe a mis en place des procédures pour encadrer et limiter le risque de crédit et le risque de contrepartie.

Créance clients

Doctolib considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (professionnels de santé, établissements de santé publics et privés) et de leur dispersion géographique en France. Exceptionnellement, en 2021, le client public DGS a représenté plus de 10% du chiffre d'affaires de Doctolib. Néanmoins, de par sa nature de client public, le Groupe estime que le risque de crédit est très limité.

Risque de taux

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, notamment en raison de l'emprunt souscrit auprès de la Société Générale dont le taux d'intérêt est variable. La Société considère son exposition au risque de taux comme non matérielle et n'a souscrit à aucun instrument de couverture.

Risque de liquidité

La trésorerie nette au 31 décembre 2021 s'élève à 130 105 milliers d'euros (cf. note 4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie). La continuité d'exploitation a été analysée (cf. note 2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe). Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère, au 31 décembre 2021, être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les douze prochains mois. Ces échéances sont détaillées dans la note 4.10 Dettes financières courantes et non courantes .

7.3 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'évènements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'évènements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que : (i) il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations, ou (ii) le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Aucun passif éventuel au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 n'est constaté par le Groupe autre que ceux constatés au titre des coûts de remise en état sur les principaux locaux (note 4.13 Provisions et autres passifs).

7.4 Parties liées

Au titre de l'application de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a analysé les transactions et soldes existant entre les entités du Groupe (cf. partie 3.2 Périmètre de consolidation) et les parties qui lui sont liées.

Cette analyse a permis d'identifier un contrat de sous-location entré en effet en Juin 2021 entre Doctolib SAS et Eurazeo portant sur le bail commercial du 32 rue de Monceau à Paris 8^e. Ce contrat prendra fin en juin 2022 et inclut une option de prolongation jusqu'en novembre 2022.

Au titre de ce contrat, un loyer de 175 milliers d'euros a été perçu en 2021.

7.5 Rémunération des dirigeants

Au regard d'IAS 24, le Groupe considère que le Président est l'unique dirigeant principal. Ainsi, la rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre des exercices 2021 et 2020 se détaille de la façon suivante:

(Montant en milliers d'€)	KPMG		LNA	
	2021	2020	2021	2020
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes	150	75	150	58
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services	246	15	27	16
Total	396	90	177	73

Les honoraires afférents aux autres services sont principalement relatifs à des services autres que la certification des comptes.

Etats financiers consolidés de la société Doctolib SAS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Signé par :

AF51334AD03049D...
certifié conforme

État de situation financière consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
ACTIFS			
Goodwill	4,3	87 126	37 135
Immobilisations incorporelles	4,1	16 616	14 831
Immobilisations corporelles	4,2	63 184	56 653
Autres actifs financiers	4,4	4 707	3 857
Impôts différés actifs	5,4	250	39
Total actifs non courants		171 883	112 514
Créances clients	4,5	8 781	2 176
Autres actifs courants	4,6	20 443	6 640
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,7	130 105	164 204
Total actifs courants		159 329	173 020
Total Actif		331 212	285 535
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital		180	173
Primes d'émission		369 341	307 065
Réserves		(137 290)	(88 378)
Résultat net		(64 575)	(60 193)
Capitaux propres part du Groupe		167 657	158 667
Total des capitaux propres	4,8	167 657	158 667
Avantages du personnel	4,11	2 914	1 890
Impôts différés passifs	5,4	696	357
Emprunts et dettes financières non courants	4,10	29 253	9 349
Dettes locations non courantes	4,10 / 7,1	51 662	52 276
Provisions et autres passifs non courants	4,13	2 883	1 380
Passifs non courants		87 408	65 253
Dettes fournisseurs	4,12	17 185	7 851
Provisions et autres passifs courants	4,13	35 634	15 712
Dettes financières courantes	4,10	9 170	33 376
Dettes locations courantes	4,10 / 7,1	14 158	4 676
Passifs courants		76 147	61 615
Total capitaux propres et passifs		331 212	285 535

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1,5.

Compte de résultat consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
Chiffre d'affaires			
Souscription et support	5,1	181 255	106 769
Total chiffre d'affaires		181 255	106 769
Coût des ventes			
Souscription et support		(43 953)	(28 712)
Total coût des ventes		(43 953)	(28 712)
Marge brute		137 302	78 057
Charges d'exploitation			
Frais commerciaux et marketing		(93 589)	(67 190)
Frais technologie et produits		(48 124)	(30 298)
Frais généraux et administratifs		(57 526)	(38 480)
Total charges d'exploitation		(199 239)	(135 968)
Résultat opérationnel		(61 936)	(57 911)
Charges financières	5,3	(2 348)	(1 542)
Produits financiers	5,3	409	227
Résultat financier	5,3	(1 939)	(1 315)
Charge d'impôt sur le résultat	5,4	(699)	(967)
Résultat net		(64 575)	(60 193)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

État du Résultat global consolidé

		31 décembre 2021	31 décembre 2020*
(Montant en milliers d'€)			
Résultat net		(64 575)	(60 193)
Ecart de conversion		0	0
Éléments recyclables en résultat		0	0
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	4,11	305	(388)
Éléments non recyclables en résultat		305	(388)
Résultat global pour la période		(64 270)	(60 582)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Les éléments du résultat global sont indiqués net d'impôts.

État de la variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'€, à l'exception du nombre d'actions)	Capital		Primes d'émission	Autres éléments du	Réserves*	Capitaux propres
	En actions	En K€				
Au 31 décembre 2019	15 820 044	158	170 390	(102)	(91 356)	79 090
Correction sur ouverture					(1 320)	(1 320)
Au 1er janvier 2020		158	170 390	(102)	(92 676)	77 770
Résultat net 2020		0	0	0	-60 193	(60 193)
Autres éléments du résultat global 2020		0	0	(388)	0	- 388
Résultat global de la période		0	0	(388)	-60 193	(60 581)
Opérations sur capital	1 522 066	15	136 675	0	0	136 690
Paiements en actions		0	0	0	5 121	5 121
Impact actions propres		0	0	0	(334)	(334)
Au 31 décembre 2020	17 342 110	173	307 065	(490)	(148 082)	158 667
Au 1 janvier 2021		173	307 065	(490)	(148 082)	158 667
Résultat net 2021		0	0	0	-64 575	(64 575)
Autres éléments du résultat global 2021		0	0	305	0	305
Résultat global de la période		0	0	305	-64 575	(64 270)
Opérations sur capital	701 416	7	62 276	0	0	62 283
Paiements en actions		0	0	0	10 977	10 977
Au 31 décembre 2021	18 043 526	180	369 341	(186)	(201 679)	167 657

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Les principales opérations sur le capital sont détaillées en note 1.3 Évènements marquants.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(Montant en milliers d'€)	Notes	31 décembre	
		2021	2020*
Résultat net total consolidé		(64 575)	(60 193)
Ajustements :			
Elim. des amortissements et provisions	4.1, 4.2 & 4.13	20 557	12 544
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		8	172
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		10 977	5 121
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		992	808
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(32 040)	(41 549)
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5,4	699	967
Elim. du coût de l'endettement financier net	5,3	1 758	1 345
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(29 583)	(39 237)
Incidence de la variation des créances clients et autres actifs courants	4.5 & 4.6	(20 090)	(837)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres passifs courants	4.12 & 4.13	23 877	8 203
Impôts payés		(875)	(674)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4,7	(26 671)	(32 544)
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise		(47 091)	(327)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11 133)	(16 049)
Variation des prêts et avances consentis		(708)	(11)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		671	527
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(58 261)	(15 860)
Augmentation de capital		62 283	136 215
Cession (acquisition) nette d'actions propres		0	(144)
Emission d'emprunts	4,10	54	19 201
Remboursement d'emprunts	4,10	(10 929)	(2 978)
Intérêts financiers nets versés		(574)	(617)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4,7	50 833	151 676
Variation de la trésorerie		(34 099)	103 272
Trésorerie d'ouverture		164 204	60 933
Trésorerie de clôture		130 105	164 204

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Notes aux états financiers consolidés

Table des matières

NOTE 1 • PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

NOTE 2 • PRINCIPES GENERAUX

NOTE 3 • PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOTE 4 • DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

NOTE 5 • INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 6 • ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 7 • AUTRES INFORMATIONS

NOTE 1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

1.1 Information relative à la Société et à son activité

La société Doctolib (la « Société » ou « Doctolib »), société de droit français, a été constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée en août 2013. Le Groupe consolidé (le « Groupe ») comprend la société mère Doctolib SAS et ses filiales Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Dottori et Appocrate. L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Doctolib a pour activité le conseil et la conception de solutions informatiques. Le siège social est situé au 54 quai Charles Pasqua, 92300 Levallois-Perret (France).

Numéro du registre du commerce et des sociétés : 794 598 813 RCS de Paris.

1.2 Contexte de la publication

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président du Comité de Surveillance et l'Assemblée Générale des associés approuvera les comptes fin mai 2022.

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standard*), tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2021.

Le référentiel comptable IFRS, disponible sur le site de l'IASB (<https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/>), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du Comité permanent d'interprétation (*Standing Interpretations Committee – SIC*) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Interpretations Committee – IFRIC*).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

1.3 Évènements marquants

TUP de la société AF Care

Le Groupe a procédé à la TUP (transmission universelle de patrimoine) de la société AF Care au 1^{er} janvier 2021.

Création de Doctolib Srl en Italie

Le Groupe a procédé à la création de l'entité Doctolib Srl le 11 janvier 2021, dont le siège social est situé à Milan.

Signature d'un bail commercial à Milan, Nantes et Berlin

Le Groupe a signé des baux commerciaux pour des locaux dans les villes de Nantes (prise d'effet le 1^{er} janvier 2021), Milan (prise d'effet le 1^{er} février 2021) et Berlin (prise d'effet le 1^{er} septembre 2021). Les contrats de location sont détaillés dans la note 7.1 Contrats de location en tant que preneur.

Augmentations de capital

Par délégation de l'Assemblée Générale des associés, le Président a procédé en date du 10 février 2021 à une augmentation de capital d'un montant nominal de 6 295,65 euros, par émission de 629 565 actions de préférence de catégorie F (les « actions F »), au prix de souscription unitaire, prime d'émission incluse de 97,26 euros, représentant un apport en fonds propres d'un montant total de 61 234 284,06 euros.

Subvention reçue en Allemagne

Le Groupe a déposé auprès de l'administration allemande une demande concernant une subvention accordée par l'État de Berlin afin de financer des embauches de salariés. 725 milliers d'euros ont été encaissés à ce titre en 2021 (concernant les salaires payés en 2019 et 2020). Au titre des salaires 2021, un produit de 1 446 milliers d'euros a été comptabilisé. La subvention est comptabilisée en résultat au même rythme que les salaires et charges auxquels elle se rattache (en diminution des salaires, sur chaque ligne de charges du compte de résultat).

Impact Covid-19

L'année 2021 a été marquée par les incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19. Le Groupe est très attentif à l'évolution de la situation. En 2021, le Groupe a connu un surcroît d'activité lié à la campagne de vaccination en

lien avec la crise sanitaire, événement exceptionnel qu'il estime ne pas entrer dans la marche normale de ses affaires.

Acquisition Dottori et Appocrate

Dans le cadre de son développement, le Groupe a acquis le 22 septembre 2021 100 % des titres de la société italienne Dottori (pour un montant de 46,3 millions d'euros *earn out* inclus), incluant une participation de 50,1 % dans la société italienne Appocrate. En novembre, un *call* portant sur les 49,9 % du capital restant d'Appocrate a été exercé pour un montant de 4,0 millions d'euros (cf. note 3.2 Périmètre de consolidation). Dottori et Appocrate contribuent respectivement pour 1 128 milliers d'euros et 127 milliers d'euros dans le chiffre d'affaires du Groupe et respectivement pour - 933 milliers d'euros et - 34 milliers d'euros dans le résultat net du groupe. Si ces acquisitions avaient été réalisées au 1er janvier 2021, l'impact sur les comptes consolidés aurait été non significatif.

Il a été considéré que le Groupe a acquis 100% d'Appocrate dès l'acquisition de Dottori Srl, les deux opérations étant liées et ne constituaient en substance qu'une seule opération.

L'allocation du prix d'acquisition de ces sociétés est précisée dans les notes 4.1 Immobilisations incorporelles et 4.3 Goodwill.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Acquisition de la société Tanker

En janvier 2022, Doctolib a annoncé l'acquisition de 100 % des titres de la société française Tanker, qui fournit une technologie de pointe pour sécuriser les données sensibles : le chiffrement de bout en bout. Cette acquisition témoigne de l'ambition du Groupe d'établir une nouvelle norme du secret médical en ligne. À la date d'établissement des comptes consolidés, bien que l'évaluation des impacts de cette acquisition soit encore en cours (allocation du prix d'acquisition et transition IFRS), le Groupe s'attend à un impact limité.

Augmentation de capital

L'AGE du 14 mars a décidé :

- d'augmenter le capital d'une valeur nominale de 5 857,15 euros par la création et l'émission de 585 715 Actions G de 0,01 euro de valeur nominale chacune pour un prix de souscription total de 159 993 909,40 €;
- d'émettre 512.501 bons de souscription d'actions à un prix d'exercice unitaire fixé à 273,16 euros étant entendu qu'un taux d'intérêt pourra être appliqué à ce montant selon la date d'exercice..

1.5 Correction rétrospective

En 2019, une erreur d'interprétation dans l'application d'IAS 12 avait entraîné la reconnaissance d'un impôt différé actif pour 1 320 milliers d'euros. Les états financiers primaires de la période comparative ont été retraités, faisant apparaître une baisse des IDA de 511 milliers d'euros par contrepartie d'une amélioration du résultat net de 808 milliers d'euros et d'une diminution des réserves de 1 319 milliers d'euros. Après compensation des impôts différés, les IDA baissent de 154 milliers d'euros, les IDP augmentent de 357 milliers d'euros.

NOTE 2 PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe

Principe de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des crédits projetés, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti, et des instruments financiers dérivés évalués en juste valeur.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu sur la base d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2021 de 130 millions d'euros qui permettra de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe *a minima* pour les 12 prochains mois.

Méthodes comptables

Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et présentés avec, en comparatif, l'exercice 2020 établi selon le même référentiel.

Nouvelles normes et interprétations applicables

Normes / Amendements	Thème	Premier exercice d'application UE	Application Doctolib	Impact Doctolib
Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1er janvier 2021				
Amendements à IFRS 4	Report d'application d'IFRS 9 pour les transactions d'assurance au 1/1/2023	01/01/2021	Non applicable	
Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – Etape 2	Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	01/01/2021	Applicable	Sans impact, Absence d'instruments de couverture
	Aménagements des loyers Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 (preneurs uniquement)			
Amendements à IFRS 16	=> Extension des critères d'éligibilité à l'allègement pratique accordé par les amendements à IFRS 16 – Covid 19 publiés en 2020	01/04/2021	Applicable	Sans impact, Pas d'aménagements de loyers négociés

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne				
Amendements à IFRS 3	Mise à jour des références au Cadre conceptuel	01/01/2022	Applicable	Sans impact
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire	01/01/2022	Non applicable	
Amendements à IAS 16	Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation	01/01/2022	Non applicable	
Améliorations annuelles Cycle 2018-2020	Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16	01/01/2022	Applicable (hors IFRS 1 et IAS 41)	Sans impact

Principales normes, amendements et interprétations approuvés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne

Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2	Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives	01/01/2022*	Applicable	Pas d'impact financier attendu, Evaluation en cours de l'impact sur l'information fournie en annexes
IFRS 17	Contrats d'assurance – incluant les amendements IFRS 17	01/01/2023*	Non applicable	
Amendements à IAS 8	Définition des estimations comptables	01/01/2023*	Applicable	Pas d'impact financier attendu, Evaluation en cours de l'impact sur l'information fournie en annexes
Amendements à IAS 12	Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	01/01/2023*	Applicable	Evaluation en cours
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (L'IASB a provisoirement décidé de différer d'au moins un an l'application de ces amendements)	01/01/2024*	Applicable	Evaluation en cours

*Sous réserves d'approbations de l'Union Européenne

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux IFRS, le management a recours à des estimations et des jugements dans le cadre de l'application des méthodes comptables IFRS. Ces jugements et/ou estimations ont une incidence sur les montants d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact de ces changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période, ou sur les périodes ultérieures affectées.

Les jugements, les estimations et les hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les points suivants :

- évaluation des actifs incorporels issus des regroupements d'entreprise (notes 4.1 Immobilisations incorporelles et 4.3 Goodwill) ;
- activation des frais de développement (note 4.1 Immobilisations incorporelles) ;
- détermination de la charge IFRS 2 résultant de l'attribution de BSPCE et de stock-options (note 4.9 Paiement en actions) ;
- comptabilisation des contrats de location IFRS 16 (note 7.1 Contrats de location en tant que preneur) avec la détermination du taux d'actualisation ;

Les hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

2.3 Changement de méthode: nouvelle présentation du compte de résultat

Au cours de l'année 2021, Doctolib a procédé à une refonte de la présentation de son compte de résultat. Historiquement présenté par nature, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat par destination afin d'être dans la continuité de son système de suivi des coûts et de s'aligner sur la pratique de reporting habituelle de son secteur d'activité. Le *reporting* de gestion est historiquement suivi par destination et ce changement permet de renforcer la cohérence des deux référentiels, IFRS et gestion.

La présentation du compte de résultat comparatif de l'année 2020 a été modifiée en conséquence.

Compte de résultat consolidé par nature	31 décembre 2020*	Compte de résultat consolidé par destination	31 décembre 2020*
	Montant en milliers d'€		Montant en milliers d'€
Chiffre d'affaires	105 368	Total chiffre d'affaires	106 769
Autres produits opérationnels courants	2 169		
Produits des activités ordinaires	107 536	Total coût des ventes	(28 712)
Charges externes	(38 049)	Marge brute	78 057
Impôts et taxes	(2 102)		
Charges de personnel	(104 983)	Charges d'exploitation	
Autres charges opérationnelles	(7 305)	Frais commerciaux et marketing	(67 190)
EBITDA	(44 903)	Frais technologie et produits	(30 298)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(12 685)	Frais généraux et administratifs	(38 480)
Résultat opérationnel courant	(57 589)	Total charges d'exploitation	(135 968)
Autres charges et produits non courants	- 322		
Résultat opérationnel	(57 911)	Résultat opérationnel	(57 911)
Coût de l'endettement financier brut	(1 556)		
Autres produits financiers	256	Charges financières	(1 542)
Autres charges financières	- 15	Produits financiers	227
Résultat financier	(1 315)	Charges financières nettes	(1 315)
Résultat avant impôt	(59 226)		
Produits (Charges) d'impôts courants	- 877	Charge d'impôt sur le résultat	(967)
Produits (Charges) d'impôts différés	(90)		
Résultat net consolidé	(60 193)	Résultat net consolidé	(60 193)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Les autres produits opérationnels courants incluaient en 2020 principalement 1,4 million d'euros de produits liés à la gestion du règlement des patients utilisant la solution de téléconsultation. Ces derniers ont été reclassés dans le chiffre d'affaires du compte de résultat par destination.

Le compte de résultat par destination présente les charges opérationnelles en fonction de leur utilisation dans le cycle d'exploitation:

- coût des ventes : coûts liés au support client, des frais d'hébergement du site, et des frais d'envoi de SMS ;
- frais commerciaux et marketing : coûts liés au développement commercial et marketing tels que le coût des forces de vente ou des campagnes média ;
- frais technologie et produits : coûts de recherche et développement de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités des produits existants ;
- frais généraux et administratifs : il s'agit principalement du coût des fonctions support (ressources humaines, finance, juridique, stratégie, support informatique interne...).

2.4 Réconciliation résultat opérationnel et EBITDA ajusté

La mesure de la performance du Groupe par le *Management* est fondée sur les données financières complémentaires non-IFRS du Groupe. À ce titre, le Groupe présente une réconciliation entre le résultat opérationnel IFRS et l'EBITDA ajusté (non GAAP).

L'EBITDA ajusté est un indicateur alternatif de performance au sens de la position AMF n° 2015-12, il correspond au résultat opérationnel retraité des charges d'amortissement et dépréciations, des charges liées aux rémunérations en actions et des charges et produits non courants. En effet, ces charges ne sont pas liées à la performance opérationnelle du Groupe et sont sans incidence directe sur la trésorerie (hormis pour les charges sociales et patronales associées ou en cas de décision par le Groupe de rachat de ses titres).

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat opérationnel	(61 936)	(57 911)
Charge IFRS 2 (paiements en actions)	10 977	5 121
Charges d'amortissement et dépréciation	18 812	12 770
Autres charges et produits non courants	291	-505
Autres divergences	-560	-1 204
EBITDA ajusté - Non GAAP	(32 416)	(41 729)

Les autres charges et produits non courants concernent principalement les éléments de cession d'actifs, les honoraires d'avocats engagés dans le cadre de projets d'acquisition ainsi que d'autres éléments non courants (charges locatives du 32 Monceau non retraitées en IFRS 16).

Les autres divergences incluent notamment la CVAE (classée comme une charge opérationnelle dans le reporting de gestion).

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Principes comptables liés au périmètre

Le Groupe applique la norme IFRS 10, « États financiers consolidés ». Cette norme présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe. Elles sont consolidées à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle, et sont déconsolidées dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe. Les soldes et opérations intragroupe sont éliminés.

Doctolib contrôle les sociétés Doctolib GmbH, Doctolib Srl, Dottori et Appocrate.

3.2 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2021, le périmètre du Groupe est le suivant:

Sociétés	Pays	Contrôle du Groupe	Intérêts (en %)
Doctolib SAS	France	Société mère	
Doctolib GmbH	Allemagne	Société Fille	100 %
Doctolib Srl	Italie	Société Fille	100 %
Dottori Srl	Italie	Société Fille	100 %
Appocrate Srl	Italie	Société Fille	100 %

NOTE 4 DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les relations clientèle ;
- les frais de développement ;
- les licences de logiciels.

Les relations clientèle sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et amorties sur une durée de vie représentant l'attrition moyenne constatée sur une base historique. Les relations clientèles ont été valorisées dans le cadre de la prise de contrôle de MonDocteur en 2018 ainsi que Dottori et Appocrate en 2021.

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement engagés par le Groupe doivent être immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis (comptabilisation en moins des charges de personnel technologie et produits) :

- le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les coûts activés correspondent à des salaires et des charges sociales.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le coût d'acquisition des licences de logiciels est capitalisé sur la base du coût d'acquisition majoré du coût d'installation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée et sont présentées ci-après :

- relation clientèle : 7 à 10 ans ;
- frais de développement : 3 à 5 ans (5 ans pour Doctolib Lecteur, 3 ans pour tous les autres produits) ;
- licences de logiciels : 1 à 3 ans.

Les tableaux ci-après illustrent les mouvements survenus au cours du dernier exercice :

	Relation clientèle	Frais de développement	Licences de logiciels	Immobilisation s en cours	Total
VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(Montant en milliers d'€)					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	9 780	15 752	70	0	25 602
Acquisition	0	6 270	1	257	6 528
Variation de périmètre	1 939	1 351	104		3 393
Cession / Mise au rebut	0	(358)	0		(358)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	11 719	23 015	174	257	35 165
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	(3 493)	(7 218)	(61)	0	(10 771)
Dotations	(1 446)	(5 573)	(12)		(7 031)
Variation de périmètre		(1 045)	(61)		(1 105)
Cession / Mise au rebut	0	358	0		358
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	(4 939)	(13 477)	(134)	0	(18 549)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2020	6 287	8 535	9	0	14 831
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	6 780	9 539	40	257	16 616

Au cours de l'exercice, l'allocation du prix d'acquisition des entités italiennes Dottori et Appocrate a généré la reconnaissance de relations clientèle pour des montants respectivement de 1 753 milliers d'euros et de 186 milliers d'euros.

Le montant total des dépenses de recherche et développements comptabilisées en charges de l'exercice s'élève à 15,4 millions d'euros, dont 6,5 millions d'euros ont été capitalisés au cours de l'exercice. Les projets capitalisés en 2021 portent essentiellement sur les fonctionnalités de Doctolib Médecin (le logiciel médical proposé par le Groupe), et en particulier la structuration, la catégorisation des données médicales et leur sécurisation *via* le chiffrement de bout en bout.

L'élimination des amortissements et des provisions du tableau des flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Amortissements immobilisations corporelles	11 836	7 909
Amortissements immobilisations incorporelles	7 031	5 316
Dotations et reprises de provisions pour risques et charges	1 690	(681)
Total élimination des amortissements et provisions	20 557	12 544

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparations et de maintenance sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans ;
- matériels de bureau et informatique : 1 à 5 ans ;
- mobilier : 3 à 9 ans.

L'amortissement des agencements est cohérent avec la durée des contrats de location correspondants.

Les valeurs résiduelles, la durée d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Le tableau ci-après présente les mouvements des immobilisations corporelles au cours du dernier exercice :

	Installation et agencements	Matériel de bureau & informatique	Mobilier	Droit d'utilisation IFRS 16	Divers	Total
VALEUR BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
(Montant en milliers d'€)						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020						
	9 683	3 822	1 734	57 560	171	72 969
Acquisition	1 028	1 805	498	12 718	1 203	17 252
Cession / Mise au rebut		(954)		(75)	(3)	(1 032)
Variation de périmètre	154	150	114	1 539	0	1 957
Modification contractuelle				(222)	0	-222
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021						
	10 865	4 823	2 346	71 519	1 371	90 923
AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020						
	(1 433)	(1 739)	(415)	(12 728)	(2)	(16 317)
Dotations aux amortissements	(1 021)	(1 244)	(413)	(9 140)	(18)	(11 836)
Dotations aux dépréciations				0		0
Cession / Mise au rebut		282	(12)	75		345
Variation de périmètre	(22)	(130)		0		(152)
Modification contractuelle				222		222
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021						
	(2 475)	(2 831)	(841)	(21 573)	(19)	(27 739)
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 décembre 2020	8 250	2 083	1 319	44 832	169	56 653
Au 31 décembre 2021	8 390	1 992	1 505	49 945	1 352	63 184

Les droits d'utilisation d'actifs correspondent aux contrats de locations d'immeubles de bureau et de véhicules. Ils sont liés à l'application d'IFRS 16 (cf. note 7.1 Contrats de location en tant que preneur).

4.3 Goodwill

Dans le cadre de son développement, le Groupe a acquis fin 2021 100 % des titres de la société italienne Dottori (pour un montant de 46,3 millions d'euros *earn out* inclus) et 100 % de la société italienne Appocrate.

Les détails de ces deux opérations sont les suivants :

(Montant en milliers d'€)	Dottori	Appocrate
Prix d'acquisition	46 253	6 497
Juste valeur des actifs et passifs acquis	1 244	1 515
Goodwill	45 009	4 981

Les acquisitions de MonDocteur en juillet 2018, d'AF Care en février 2020 et de Dottori et Appocrate en septembre 2021 se sont traduites par la reconnaissance de *goodwill* représentatifs des avantages économiques futurs attendus des actifs acquis. Au 31 décembre 2021, le total des *goodwill* s'élève à 87,1 millions d'euros ainsi répartis: MonDocteur 36,8 millions d'euros, AF Care 0,4 millions d'euros, Dottori 45 millions d'euros et Appocrate 5 millions d'euros.

Les *goodwill* dégagés pour les acquisitions de Dottori et Appocrate en 2021 sont provisoires au 31 décembre 2021.

Compte tenu de la nature de ses actifs et de ses activités, la plupart des actifs individuels du Groupe ne génèrent pas d'entrée de trésorerie indépendante de celle des unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur recouvrable est alors généralement déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ces actifs sont rattachés. Une UGT étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, le Groupe a identifié une seule UGT au 31 décembre 2021.

Le *Goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2021 en déterminant la valeur recouvrable sur la base d'un multiple de revenu. Le multiple retenu est celui constaté sur un échantillon de sociétés comparables cotées.

La mise en œuvre de ce test n'a conduit à la comptabilisation d'aucune dépréciation d'actifs.

En outre, aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé sur laquelle la direction a fondé sa détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ferait en sorte que la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable.

4.4 Autres actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe sont composés uniquement de prêts, dépôts, cautionnements et liquidités soumises à restriction.

(Montant en milliers d'€)	AUTRES ACTIFS FINANCIERS
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	3 857
Augmentation	1 301
Diminution	(451)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2021	4 707

Les actifs financiers sont essentiellement constitués des contrats de garantie autonome à première demande (GAPD) pour 1,9 million d'euros relatifs aux baux commerciaux signés pour les locaux du 32 rue de Monceau à Paris et du 54 quai Charles Pasqua à Levallois-Perret ainsi que de l'investissement net lié à la sous-location du 32 rue de Monceau (0,7 million d'euros au 31 décembre 2021).

4.5 Créances clients

Les échéances des créances clients varient selon la nature des contrats et sont généralement comprises entre 30 et 90 jours. Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 lorsque celles-ci ne comportent pas de composante de financement importante.

Le Groupe évalue la dépréciation des créances clients par application de la méthode simplifiée d'IFRS 9 consistant à évaluer les pertes de crédits attendues sur la durée de vie des créances.

Les créances clients se décomposent de la façon suivante :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients	7 764	2 178
Clients - facture à établir	1 099	211
Dépréciation des clients	(82)	(212)
Total net des clients	8 781	2 176

La progression des créances clients provient essentiellement de clients publics pour la gestion des prises de rendez-vous de centres de vaccination Covid-19.

Les factures à établir (1,1 million d'euros) constituent des droits inconditionnels de l'entité à une contrepartie et ont donc été comptabilisées en créances clients conformément à IFRS 15.

4.6 Autres actifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances et Acomptes versés	86	3
Créances fiscales	12 095	3 752
Charges constatées d'avance	6 822	2 885
Divers	1 440	
Total Autres actifs courants	20 443	6 640

Le poste divers d'1,4 million d'euros est uniquement constitué de la créance liée à la comptabilisation du produit de subvention en Allemagne.

Le poste Créances fiscales comprend pour l'essentiel les éléments suivants:

Créances de TVA

Les créances de TVA s'élèvent à 5,6 millions d'euros, principalement en France et en Allemagne.

Les créances fiscales incluent également pour 6,0 millions d'euros de créances de CIR.

Crédit d'impôt recherche (« CIR »)

Doctolib bénéficie des dispositions des articles 244 *quater* B et 49 *septies* F du Code général des impôts relatives au crédit d'impôt recherche (« CIR »). Le CIR est comptabilisé en diminution des « Frais technologie et produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles. La créance de CIR comptabilisée en 2021 est de 2 799 milliers d'euros.

Le CIR 2015, 2016 fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les conclusions sont contestées par le Groupe. Le CIR 2017 fait aussi l'objet d'une procédure contentieuse. Une provision d'un montant de 950 milliers d'euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2020.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 130 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

En 2021, le CIR porte principalement sur les développements réalisés sur le produit Doctolib Médecin et n'est donc pas concerné par l'objet des contestations passées.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Groupe classe en trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie les placements qui satisfont aux conditions d'IAS 7 :

- détention dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme ; et
- actifs à court terme à date d'acquisition, très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Le Groupe a plusieurs comptes à terme qui satisfont aux conditions d'IAS 7. La mise à disposition des fonds figurant sur ces comptes est soumise au respect d'un préavis de 32 jours sans pénalités significatives.

La trésorerie positive s'établit comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Comptes bancaires	44 940	43 966
Comptes à terme	85 166	120 238
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	130 105	164 204

4.8 Capitaux propres

Instruments de capitaux propres

Le classement d'un instrument financier ou de ses composantes en capitaux propres dépend de l'analyse de ses caractéristiques financières contractuelles. Lorsque l'entité qui a émis l'instrument financier n'a pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier au porteur, l'instrument financier est un instrument de capitaux propres.

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou aux instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

4.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 180 milliers d'euros et est constitué de 18 043 526 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, entièrement libérées et réparti comme suit :

- 7 599 080 actions ordinaires ;
- 1 002 500 actions de préférence de catégorie A ;
- 2 037 800 actions de préférence de catégorie B ;
- 1 309 900 actions de préférence de catégorie B1 ;
- 1 249 900 actions de préférence de catégorie C ;
- 1 259 960 actions de préférence de catégorie D ;

- 1 512 066 actions de préférence de catégorie E ;
- 2 072 320 actions de préférence de catégorie F.

Les actions de préférence donnent droit, en plus des droits reconnus aux actions ordinaires à une répartition préférentielle de la contrepartie globale qui résulterait d'une cession, d'une fusion, d'une liquidation ou d'une cession d'actifs; à un droit d'approbation préalable de certaines décisions, à un droit de représentation permanent au Comité de surveillance et à un droit d'information et d'audit. Enfin les actions de préférence emportent droit à conversion en actions ordinaires. Toutes les modalités et précisions concernant les stipulations communes aux actions de préférence sont mentionnées dans les statuts de la Société, à l'article 11. Sur la base de l'analyse des statuts et du pacte d'actionnaires, les actions de préférence ont été considérées comme des instruments de capitaux propres selon les dispositions d'IAS 32.

Les principaux mouvements sur le capital social et la prime d'émission sont décrits en Note 1.3.

4.8.2 Dividendes versés

La Société n'a versé aucun dividende sur les périodes présentées.

4.9 Paiement en actions

Des BSPCE et des Stock-options de la société Doctolib SAS sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. L'avantage accordé au titre de ces plans, évalué à la juste valeur au moment de leur attribution, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti en contrepartie des capitaux propres. Le Groupe réexamine à chaque clôture le nombre d'instruments exerçables en prenant en compte les éventuels départs.

La charge comptabilisée au titre d'IFRS 2 est présentée au compte de résultat consolidé comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Souscription et support	118	107
Frais commerciaux et marketing	2 316	1 276
Frais technologie et produits	2 464	903
Frais généraux et administratifs	6 080	2 835
Total charge comptabilisée au titre d'IFRS 2	10 977	5 121

Modalités d'évaluation des BSPCE et des Stock-Options

La juste valeur des BSPCE et des options a été déterminée à l'aide du modèle de *Black & Scholes*. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer leur juste valeur sont précisées ci-après :

- le prix de l'action retenu est déterminé par référence à des valorisations internes ou sur la base de rapports de tiers ;
- le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon d'entités comparables à la date de la souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie du bon ou de l'option ;
- la maturité a été déterminée par rapport à la durée contractuelle de l'option.

À ce titre, pour 2021, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux sans risque allant de - 0,56 % à - 0,18 % (en fonction de la maturité). Taux moyen de - 0,29 % en 2020 ;
- volatilité de 30 % (pas de changement par rapport à 2020) ;

- maturité allant de 5,5 à 7,0 ans pour les BSPCE et de 3,5 à 5,0 ans pour les stock-options. Le Groupe manquant actuellement de recul sur le comportement des bénéficiaires, la maturité a été déterminée en utilisant la méthode de la demi-vie. Cette maturité dite de demi-vie correspond à la période d'acquisition à laquelle s'ajoute la moitié de la période restante avant caducité. Cette méthode permet ainsi de prendre en compte à la fois les personnes privilégiant l'exercice rapide des options et celle préférant attendre la fin de vie de ces dernières. Pour les plans mis en place durant l'année 2020, la maturité était de 10 ans pour les BSPCE et 6 ans pour les stock-options.

Description des droits à exercice des BSPCE

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2		
							Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2021	Charge 31/12/2021 en €
6/11/2015	BSPCE 2015-1	180 000	-9 300	-85 000	85 700	180 000	2,40 €	111 267	0
28/07/2015	BSPCE 2015-2	95 000	-1 200	-23 800	70 000	95 000	2,40 €	59 738	0
23/03/2016	BSPCE 2015-4	165 900	-31 400	-80 200	54 300	165 900	6,87 €	270 397	0
28/10/2016	BSPCE 2016	20 300	-3 000	-4 700	12 600	20 300	6,87 €	33 035	0
16/06/2017	BSPCE 2016-2	100 100	-12 100	-23 000	65 000	100 100	9,92 €	251 669	0
29/09/2017	BSPCE 2016-2	47 500	0	0	47 500	47 500	9,92 €	133 906	4 286
13/10/2017	BSPCE 2017	239 500	0	-24 000	215 500	239 500	9,92 €	912 118	31 539
16/10/2017	BSPCE 2017	20 000	0	-10 000	10 000	20 000	9,92 €	75 986	2 669
14/12/2017	BSPCE 2017-2	36 900	-7 700	-3 200	26 000	36 900	20,04 €	225 725	15 124
23/07/2018	BSPCE 2017-3	60 650	-7 311	-6 339	47 000	60 650	28,23 €	583 226	53 130
27/09/2018	BSPCE 2018-1	49 200	-6 750	-5 250	37 200	49 200	28,23 €	456 483	46 821
2/11/2019	BSPCE 2018-1	37 600	-3 700	-1 280	32 620	37 600	28,23 €	365 379	51 734
29/07/2019	BSPCE 2019-1-A	41 700	-6 925	-2 275	32 500	41 700	59,64 €	746 529	141 104
10/3/2019	BSPCE 2019-1-A	1 600	0	0	1 600	1 600	59,64 €	33 972	7 707
11/4/2019	BSPCE 2019-1-A	16 200	0	0	16 200	16 200	59,64 €	350 046	83 882
24/01/2020	BSPCE 2019-1-A	61 400	-3 300	-800	57 300	61 400	59,64 €	1 254 467	329 196
18/02/2020	BSPCE 2019-1-A	3 500	0	0	3 500	3 500	59,64 €	74 976	22 994
29/07/2019	BSPCE 2019-1-B	4 000	0	0	4 000	4 000	59,64 €	85 875	17 218
10/3/2019	BSPCE 2019-1-B	2 500	0	0	2 500	2 500	59,64 €	53 082	12 042
23/03/2020	BSPCE 2020	95 824	(95 824)	0	0	95 824	94,59 €	0	0
22/07/2020	BSPCE 2020	279 750	(1 250)	-250	278 250	279 750	94,59 €	9 401 835	4 158 131
21/10/2020	BSPCE 2020	111 574	(1 500)	0	110 074	111 574	94,59 €	3 676 635	1 855 190
22/01/2021	BSPCE 2020	48 279	(2 400)	0	45 879	48 279	94,59 €	1 214 497	620 469
5/4/2021	BSPCE 2020-1	27 161	0	0	27 161	27 161	170,91 €	1 320 788	472 891
7/9/2021	BSPCE 2020-2	82 300	(1 500)	0	80 800	82 300	170,91 €	3 917 905	1 018 781
9/3/2021	BSPCE 2020-2	51 000	0	0	51 000	51 000	170,91 €	2 461 785	435 892
TOTAL		1 879 438	(195 160)	(270 094)	1 414 184	1 879 438	0,00 €	28 071 321	9 380 800

Les plans BSPCE 2015-1 et BSPCE 2015-2 ont fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 31 décembre 2025 lors de l'Assemblée générale du 3 mars 2020.

Le plan des BSPCE 2015-4 est attribuable à toute personne salariée ou dirigeante de Doctolib. Les plans des BSPCE 2017-3, BSPCE 2018-1, BSPCE 2019-1-A, BSPCE 2019-1-B et BSPCE 2020, BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 sont attribuables à toute personne salariée de Doctolib ou d'une société dont Doctolib détient au moins 75% du capital ou des droits de vote. Les bons sont soumis à une condition de présence. Ils ne sont pas soumis à des conditions de performance.

Les droits à exercice sont acquis selon les modalités suivantes pour les BSPCE 2015-4, BSPCE 2016, BSPCE 2016-2, BSPCE 2017 et BSPCE 2017-2 (les durées d'attributions courent respectivement depuis la date du seuil fixé jusqu'au 30 juin 2022, 28 octobre 2022, 30 juin 2023, 30 juin 2027 et 30 juin 2027) :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les 6 mois, pour atteindre 100 % à partir de 4 ans à compter de la date de leur souscription.

Les droits à exercice sont acquis selon les modalités suivantes pour les BSPCE 2017-3, les BSPCE 2018-1, les BSPCE 2019-1-A, les BSPCE 2019-1-B, les BSPCE 2020, les BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 (les durées d'attributions courent respectivement depuis la date du seuil fixé jusqu'au 22/07/2028, au 27/09/2028 au 29/07/2029, au 22/07/2030, au 04/05/2031 et au 09/09/2031) :

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les 6 mois, pour atteindre 100 % à partir de 4 ans à compter de la date de leur souscription.

Dans le cas d'une cession ou en cas de cotation de tout ou partie des actions sur un marché boursier réglementé, les bons pourront être exercés de façon anticipée par le bénéficiaire, par le biais d'une notification irrévocable, au plus tard immédiatement avant la réalisation de la cession ou de la cotation, annoncée par Doctolib au plus tard 15 jours avant ladite réalisation. Les plans BSPCE 2019-1-B, BSPCE 2020, BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 ne bénéficient pas de cette possibilité.

Les bons devenus exerçables devront être exercés en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Description des droits à exercice des SO

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre de bons caduques	Nombre de bons exercés	Nombre de bons en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2		
							Prix de souscription par action en €	Valorisation totale IFRS 2 au 31/12/2021	Charge 31/12/2021 en €
29/06/2016	SO 2016	67 500	(25 400)	(42 100)	0	67 500	6,87 €	81 450	0
16/06/2017	SO 2017	1 500	0	0	1 500	1 500	9,92 €	4 290	61
14/12/2017	SO 2017-2	24 500	(13 900)	(4 600)	1 500	24 500	20,04 €	64 240	7 240
14/05/2018	SO 2017-2	11 000	-3 000	0	8 000	11 000	20,04 €	47 407	3 670
23/07/2018	SO 2017-3	3 000	0	0	3 000	3 000	28,23 €	24 453	2 275
27/09/2018	SO 2018-1	23 000	(2 500)	0	20 500	23 000	28,23 €	170 201	18 657
11/12/2018	SO 2018-1	8 900	(200)	(600)	8 100	8 900	28,23 €	71 113	8 146
2/11/2019	SO 2018-1	21 300	(1 713)	(387)	19 200	21 300	28,23 €	158 597	24 316
29/07/2019	SO 2019-1	10 100	(1 350)	(250)	8 500	10 100	59,64 €	144 034	30 325
10/3/2019	SO 2019-1	14 400	(5 475)	(3 725)	5 200	14 400	59,64 €	146 286	5 473
24/01/2020	SO 2019-1	14 000	0	0	14 000	14 000	59,64 €	232 812	66 087
17/02/2020	SO 2019-1	800	0	0	800	800	59,64 €	13 235	4 047
23/03/2020	SO 2020	2 000	0	0	2 000	2 000	94,59 €	53 637	18 114
22/07/2020	SO 2020	27 000	(1 100)	(200)	25 700	27 000	94,59 €	676 349	292 799
21/10/2020	SO 2020	3 000	0	0	3 000	3 000	94,59 €	77 721	39 300
22/01/2021	SO 2020	20 400	0	0	20 400	20 400	94,59 €	446 371	225 785
5/4/2021	SO 2020-1	3 500	0	0	3 500	3 500	170,91 €	139 479	49 452
7/9/2021	SO 2020-2	28 800	0	0	28 800	28 800	170,91 €	1 145 938	295 068
7/9/2021	SO 2020-2	1 500	0	0	1 500	1 500	170,91 €	59 684	15 368
9/3/2021	SO 2020-2	70 500	0	0	70 500	70 500	170,91 €	2 796 136	490 252
TOTAL		356 700	(54 638)	(51 862)	250 200	356 700	0,00 €	6 553 432	1 596 434

Chaque Option donne droit à la souscription d'une action ordinaire. Les Options sont attribuées par décision du Président de Doctolib.

Les droits à exercice de ces options sont acquis selon les modalités suivantes.

- 1/4 des bons attribués au bénéficiaire, à partir d'un an à compter de la date de leur souscription ;
- puis 1/8 des bons attribués au bénéficiaire, tous les 6 mois, pour atteindre 100 % à partir de 4 ans à compter de la date de leur souscription.

Les bons devenus exerçables devront être exercés en totalité et en une seule fois, à compter du début de la période d'exercice du plan jusqu'à la date limite fixée par celui-ci. À défaut d'exercice et passé la durée d'attribution, les bons deviennent caducs.

Ces plans sont qualifiés d'*equity settled*. Doctolib n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès de ses salariés.

Entre 2015 et 2021, une partie des instruments successivement émis (BSPCE et SO) est devenue caduque, pour un total de 249 798 instruments.

4.10 Dettes financières courantes et non courantes

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTE FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances remboursables	4 417	5 873
Emprunts auprès des établissements de crédits	24 836	3 476
<u>Emprunts et dettes financières non courants</u>	29 253	9 349
<u>Dettes de location</u>	51 662	52 276
Dettes financières non courantes	80 915	61 625
Avances remboursables	2 714	2 390
Emprunts auprès des établissements de crédits	6 456	30 985
<u>Emprunts et dettes financières courants</u>	9 170	33 376
<u>Dettes de location</u>	14 158	4 676
Dettes financières courantes	23 328	38 051
Total dettes financières	104 243	99 676

DETTE FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	7 565	2 928	4 637	0
Emprunts auprès des établissements de crédits	32 393	6 802	25 591	0
Dettes de location	68 713	14 845	36 613	17 256
Total Dettes Financières	108 671	24 575	66 841	17 256

DETTE FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2020			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	8 805	2 567	5 985	253
Emprunts auprès des établissements de crédit	35 858	32 295	3 563	0
Dettes de location	60 646	4 223	31 827	24 597
Total Dettes Financières	105 310	39 084	41 376	24 850

Les échéances des intérêts courus se présentent comme suit :

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2021			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	88	88	0	0
Dettes de location	1391	1391	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	1479	1479	0	0

(Montants en milliers d'€)	31 décembre 2020			
	Total	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	122	122	0	0
Dettes de location	799	799	0	0
Avances remboursables	0	0	0	0
Total intérêts courus	921	921	0	0

La variation des dettes financières est présentée comme suit :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2020	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Autres	31 décembre 2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	34 339	0	(3 711)	576	31 205
Avances remboursables	8 263	54	(1 237)	51	7 131
Dettes de locations	56 153	0	(5 982)	14 258	64 429
Total	98 755	54	(10 929)	14 885	102 764

(Montant en milliers d'€)	31/12/2019	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Reclassement des sales & leaseback en dettes de location		31/12/2020
				Autres		
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 258	17 500	(2 905)	(513)	0	34 339
Avances remboursables	6 709	1 606	(130)	0	77	8 263
Dettes de locations	41 695	0	31	513	13 913	56 153
Total	68 662	19 106	(3 004)	0	13 990	98 755

La colonne Autres comprend des impacts non-cash (nouveaux contrats pour les dettes de location, modification des échéanciers contractuels par application d'IFRS 9).

4.10.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

Le Groupe emprunte uniquement en euros et n'est pas soumis à un risque de change sur ces emprunts.

Les principales variations de la période des dettes auprès des établissements de crédit sont constituées des éléments suivants :

PGE (prêt garanti par l'État)

La Groupe a souscrit 3 PGE en juillet 2020 auprès de la Société Générale, BNP Paribas et Arkea pour des montants respectivement de 5,2 millions d'euros, 3,9 millions d'euros et 3,9 millions d'euros. Le Groupe a décidé

de proroger la durée des prêts pour une durée additionnelle de 5 ans. Ces derniers arriveront à échéance en 2026. Ces prorogations ont été considérées sur le plan comptable comme des options d'extension de prêts existants, générant un impact résultat négatif immédiat de 542 milliers d'euros par application d'IFRS 9.

Emprunts Société Générale

L'acquisition de MonDocteur a été financée par un prêt d'un montant de 20 millions d'euros accordé par la Société Générale le 10 juillet 2018. Cet emprunt a fait l'objet de deux tranches :

- une tranche A, amortissable de 14 millions d'euros (remboursable en 10 échéances semestrielles constantes après un différé de 18 mois et pour la première fois le 10 janvier 2020) ;
- une tranche B de 6 millions d'euros, remboursable en une seule fois le 10 juillet 2025.

Cet emprunt fait l'objet de *covenants* basés sur une portion d'excédent de *cash flows* consolidés dont le détail du calcul basé sur le niveau de trésorerie généré sur l'exercice est défini au contrat de prêts. Ainsi, un remboursement anticipé obligatoire partiel a lieu si :

- le Ratio de Levier (rapport dette nette financière consolidée sur l'EBITDA consolidé selon les définitions du contrat) est inférieur ou égal à 1,0x, pour un montant de 25 % de la portion de *cash flow* consolidé excédant 2 500 milliers d'euros ; ou
- le Ratio de Levier est strictement supérieur à 1,0x, pour un montant de 50 % de la portion de *cash flow* consolidé excédant 2 500 milliers d'euros.

Cette clause s'applique pour chaque exercice social à compter de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 (inclus).

Au 31 décembre 2020, eu égard au montant de l'*excess cash flow*, cette somme était exigible à la clôture de l'exercice et l'intégralité de la dette avait été classée en dette à court terme (17,0 millions d'euros). Le Groupe a obtenu un *waiver* de la banque le 26 mai 2021 au titre de l'exercice 2020.

Conformément à l'échéancier contractuel, au 31 décembre 2021, 2,7 millions d'euros sont classés en dette à court terme, le reste (11,5 millions d'euros) en dette non courante le Groupe n'ayant pas généré d'*excess cash flow*.

4.10.2 Avances remboursables et subventions

Conformément à la norme IAS 20, le bénéfice d'un emprunt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique.

Ainsi, les prêts à taux zéro ainsi que les avances conditionnées octroyées à faible taux d'intérêt sont retraités selon les règles suivantes :

- les prêts à taux zéro et avances conditionnées accordées ont été comptabilisés et évalués selon les dispositions d'IFRS 9. En conséquence, le Groupe enregistre la dette correspondant à leur juste valeur, c'est-à-dire avec une décote (correspondant au différentiel de taux, actualisé au taux du marché), de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale ;
- le bénéfice du taux d'intérêt inférieur à celui du marché (correspondant à la « décote ») a été évalué en tant que différence entre la valeur comptable initiale de l'emprunt déterminée selon IFRS 9 et les produits perçus. Le bénéfice identifié est traité comme une subvention publique. Cette subvention est comptabilisée en résultat au rythme des dépenses engagées par le Groupe et qui sont l'objet de cette subvention.

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET (Montant en milliers d'€)	PTZI 800K€	PTZI 1M€	CIN BPI avance	Prêt innovat ion	Prêt innovat ion	Prêt innovat ion	Prêt BPI /Coface	Financ ement des	Caution s	Total
Au 31 décembre 2019	622	861	225	425	2 000	2 500	77	0	0	6 709
(+) Encaissement	0	0	85	0	0	0	177	1 254	90	1 606
(-) Remboursement	(80)	0	0	(50)	0	0	0	0	0	(130)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	23	35	6	0	0	0	0	0	0	64
(+/-) Autres mouvements	0	0	13	0	0	0	0	0	0	13
Au 31 décembre 2020	565	897	328	375	2 000	2 500	254	1 254	90	8 263
(+) Encaissement	0	0	0	0	0	0	0	0	54	54
(-) Remboursement	(160)	(250)	0	(100)	(400)	(250)	(77)	0	0	(1 237)
Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	18	32	1	0	0	0	0	0	0	51
(+/-) Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2021	422	678	330	275	1 600	2 250	177	1 254	144	7 131

4.11 Avantages du personnel

Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres, en « autres éléments du résultat global ».

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluées sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable à savoir, pour les salariés du Groupe, la Convention collective nationale des Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z).

Après avoir analysé la décision de l'IFRS IC sur l'interprétation d'IAS 19 publiée en mai 2021, le Groupe a conclu que celle-ci était non applicable compte tenu de la convention collective.

Il n'existe pas d'engagement auprès des salariés allemands. En Italie, les impacts de ces engagements sont inclus dans la détermination des impacts de paie et figurent à ce titre dans les comptes sociaux des sociétés italiennes sans qu'un retraitement complémentaire soit nécessaire (un écart non significatif entre la méthodologie locale et IAS 19 a été estimé). Les avantages du personnel comptabilisés en dette au 31 décembre 2021 auprès des salariés italiens s'élèvent à 0,5 million d'euros.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite en France sont les suivantes :

HYPOTHESE ACTUARIELLES	31/12/2021	31/12/2020
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65 ans	Départ volontaire à 65 ans
Conventions collectives	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)	Bureaux d'études techniques (NAF 6201Z)
Taux d'actualisation	1,25 %	0,80 %
Table de mortalité	INSEE 2014-2016	INSEE 2014-2016
Taux de revalorisation des salaires	2,7% (cadres) et 2,2% (non cadres)	2,7% (cadres) et 2,2% (non cadres)
Table de turn-over	8% dégressif	8% dégressif
Taux de charges sociales	45 %	45 %

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montant en milliers d'€)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2020	1 890
Coûts des services passés	948
Coûts financiers	23
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	(406)
Au 31 décembre 2021	2 455

4.12 Dettes fournisseurs

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	8 216	2 965
Factures non parvenues	8 969	4 886
Total dettes fournisseurs	17 185	7 851

Sur les dettes fournisseurs, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 31 décembre 2021.

4.13 Provisions et autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé, et lorsqu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est l'estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture. Les provisions pour risques comprennent des provisions relatives à des litiges en cours. Le montant des provisions correspond à l'estimation la plus probable du risque.

Provisions et autres passifs courants

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits constatés d'avance	6 075	659
Dettes sociales	16 053	11 860
Dettes fiscales	9 799	1 981
Autres dettes et provisions	3 707	1 213
Total provisions et autres passifs courants	35 634	15 713

Les produits constatés d'avance comprennent principalement:

- Des passifs de contrat au titre des paiements reçus de clients pour des obligations de prestation non remplies à la clôture, à hauteur de 4,9 millions d'euros. Cette forte progression reflète le déploiement et le succès de la facturation annuelle (annual billing), qui séduit un nombre grandissant de praticiens.
- Des produits de subvention dont la reconnaissance a été différé en fonction du rythme d'avancement des projets concernés, pour 1,1 million d'euros au 31 décembre 2021 (0,5 million d'euros en 2020).

Les dettes fiscales sont principalement composées des dettes de TVA qui s'élèvent à 7,0 millions d'euros.

La ligne autres dettes et provisions incluent pour 3,0 millions d'euros de dettes d'earn-out liées à l'acquisition de Dottori et 0,7 million d'euros de provisions courantes (détaillées ci-dessous).

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2021	Dotations	Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2021
Provisions pour litiges et autres	393	281	(397)	430		707
Provisions pour restructurations						
Total provisions courantes	393	281	(397)	430		707

Provisions et autres passifs non courants

(Montant en milliers d'€)	Solde au 1er janvier 2021	Dotations	Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	Solde au 31 Décembre 2021
Provisions pour litiges et autres	430	715	—	(430)	27	742
Provisions pour impôts	950	1 130	—	—		2 080
Autres passifs non courants	—	55	—	—	6	61
Provisions pour restructurations						
Total provisions et autres passifs non courants	1 380	1 900	0	(430)	33	2 883

Le CIR 2015, 2016 fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les conclusions sont contestées par le Groupe. Le CIR 2017 fait l'objet d'une procédure contentieuse. Une provision d'un montant de 950 milliers d'euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2020.

En 2021, pour les mêmes motifs de rejet par l'administration fiscale des CIR 2015 et 2016, une provision complémentaire de 1 130 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des CIR 2018 et 2019.

Conformément à IAS 37, la Société a comptabilisé des provisions concernant les coûts de remise en état sur les principaux locaux. Ces provisions s'élèvent à 1,2 million d'euros au 31 décembre 2021 et sont classées en Provisions pour litiges et autres (0,7 million d'euros part non courante et 0,4 million d'euros part courante).

Le reste des provisions courantes (0,3 million d'euros) est constitué de provisions pour litiges (RH, fournisseurs et clients).

4.14 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en « dettes financières courantes ».

Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

(Montant en milliers d'€)	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9				
	31 décembre 2021		Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan	Valeur Etat de Situation financière	Juste valeur			
Actifs financiers non courants	4 707	4 707	0	4 707	0
Clients	8 781	8 781	0	8 781	0
Autres actifs courants	20 443	20 443	0	20 443	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	130 105	130 105	0	130 105	0
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	164 035	164 035	0	164 035	0
Dettes financières non courantes	29 253	29 253	0	0	29 253
Dettes locations long terme non courantes	51 662	51 662	0	0	51 662
Dettes financières courantes	9 170	9 170	0	0	9 170
Dettes fournisseurs	17 185	17 185	0	0	17 185
Dettes locations courantes	14 158	14 158	0	0	14 158
Autres passifs courants	35 634	35 634	0	0	35 634
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	157 062	157 062	0	0	157 062

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2020		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
	Valeur Etat de Situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Rubriques au bilan					
Autres actifs non courants	3 857	3 857	0	3 857	0
Clients	2 176	2 176	0	2 176	0
Actifs financiers courants	6 640	6 640	0	6 640	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164 204	164 204	0	164 204	0
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	176 877	176 877	0	176 877	0
Dettes financières non courantes	9 349	9 349	0	0	9 349
Dettes locations long terme non courantes	52 276	52 276	0	0	52 276
Dettes financières courantes	33 376	33 376	0	0	33 376
Dettes fournisseurs	7 851	7 851	0	0	7 851
Dettes locations courantes	4 676	4 676	0	0	4 676
Autres passifs courants	15 712	15 712	0	0	15 712
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	123 240	123 240	0	0	123 240

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur de niveau 1.

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Doctolib propose aux professionnels de santé (praticiens, hôpitaux...) :

- un service SaaS d'optimisation et de gestion des rendez-vous: Doctolib Patient et ses déclinaisons spécialisées (Doctolib Hôpital pour les hôpitaux et les centres de santé, Doctolib Vaccination pour les centres de vaccination). Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe ;
- un service SaaS de téléconsultation: Doctolib Téléconsultation. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe à laquelle s'ajoute une commission variable au titre de la gestion des règlements des téléconsultations. Ce service est réservé aux abonnés de Doctolib Patient;
- un service SaaS de gestion du cabinet médical: Doctolib Médecin. Facturation sur la base d'un abonnement mensuel à prix fixe. Ce service est également réservé aux abonnés de Doctolib Patient;
- la location de terminaux de carte Vitale mobile: Doctolib Lecteur.

Le Groupe analyse chaque contrat au regard de la norme IFRS 15. Le Groupe identifie les différentes prestations promises et détermine si elles sont distinctes à l'intérieur du contrat. Lorsqu'une ou plusieurs obligations de performance sont identifiées, le Groupe répartit le prix de transaction entre les différentes obligations de performance, en tenant compte des éventuelles contreparties variables.

Les revenus des abonnements qui représentent la quasi-totalité du revenu généré, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Après de certains clients grands comptes (principalement des hôpitaux), Doctolib est amené à encourir des coûts de mise en place de sa solution, correspondant à la configuration approfondie du logiciel Doctolib, canal de la prestation SaaS fournie sur la durée du contrat. Cette prestation de configuration complexe que seul Doctolib peut réaliser n'est pas considérée comme une obligation de performance distincte dans la mesure où les clients ne peuvent pas tirer parti de ce service de façon isolée.

Ces coûts sont facturés aux établissements hospitaliers sur la base d'un prix forfaitaire fixé lors d'appel d'offres. Ce revenu est différé en fonction de la date de mise à disposition du service SaaS et est reconnu de façon linéaire sur la durée du contrat. Les coûts directement rattachés à la mise en place de la solution sont également reconnus de façon linéaire sur la durée du contrat.

Voici la répartition du chiffre d'affaires par pays:

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	163 261	102 284
Allemagne	16 633	4 485
Italie	1 361	
Total chiffre d'affaires	181 255	106 769

5.2 Effectifs et masse salariale

Les effectifs moyens du Groupe au cours des deux derniers exercices sont les suivants :

	2021	2020
Cadres	1 700	1 169
Non cadres	180	145
Total effectif moyen	1 880	1 314

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunérations brutes (1)	118 816	80 619
Charges sociales	38 971	28 347
Autres charges de personnel	2 055	1 835
Production immobilisée	(6 614)	(5 818)
Total charges de personnel	153 227	104 983

(1) Y compris charges au titre des paiements en actions (cf. note 4.9 Paiement en actions) et de la provision pour indemnités de fin de carrière (cf. note 4.11 Avantages du personnel).

La forte progression des charges de personnel découle de la hausse des effectifs par rapport à 2020.

5.3 Résultat financier

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Coût de l'endettement financier brut	(2 156)	(1 555)
Produits d'intérêts	398	207
Coût de l'endettement financier net	(1 758)	(1 348)
Autres charges financières	(192)	(15)
Autres produits financiers	11	49
Résultat financier	(1 939)	(1 315)

Pour l'exercice 2021, le coût de l'endettement financier brut se compose d'intérêts sur emprunts pour 1 211 milliers d'euros et d'une charge d'intérêts relative à la dette IFRS 16 pour 945 milliers d'euros (cf. note 7.1 Contrats de location en tant que preneur).

5.4 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Les impôts différés sont évalués selon l'approche bilantielle au montant que l'entité s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les impôts différés ainsi déterminés sont, le cas échéant, impactés par un éventuel changement du taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de clôture des états financiers.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ;
- il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôt non utilisés ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant l'exercice au cours duquel les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Dans la mesure où il n'est pas probable que l'entité dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Le taux d'impôt théorique retenu est le taux en vigueur en France, soit 26,5 % pour l'exercice 2021.

Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

Preuve d'impôt (Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020*
Résultat net	(64 575)	(60 193)
Impôt consolidé	(699)	(967)
Résultat avant impôt	(63 876)	(59 226)
Taux théorique d'imposition du Groupe	26,5 %	28 %
Produit / (Charge) théorique d'impôt	16 927	16 583
<u>Incidences sur l'impôt théorique :</u>		
Crédit d'impôt recherche	742	124
CVAE	(560)	(492)
Impact des paiements en actions	(2 965)	(1 434)
Autres différences permanentes	(471)	0
Non reconnaissance des impôts différés actifs résultant des déficits reportables et de différences temporaires	(14 197)	(15 262)
Différentiel de taux sur différences temporaires liées aux filiales étrangères	(37)	11
Différentiel de taux sur différences temporaires en France	(95)	(141)
Correction sur ouverture*		808
Autres	(45)	(1 163)
Produit / (Charge) d'impôt sur les résultats	(699)	(967)

* Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5.

Nature des impôts différés

(Montant en milliers d'€)	31/12/2021	12/31/2020**
Produits des activités ordinaires	144	0
Avantages du personnel	614	473
Contrats de location	937	848
Autres	401	50
Déficits reportables	153	0
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actif	2 249	1 371
Limitation des impôts différés actifs*	(366)	
Relation clientèle	(1 811)	(1 593)
Produits des activités ordinaires	0	0
Subventions	(476)	(35)
Autres décalages temporaires	(42)	(62)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passif	(2 329)	(1 689)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés, actif ou passif net	(446)	(319)
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés actif après compensation	250	39
Total des éléments ayant une nature d'impôts différés passif après compensation	(696)	(357)

*Limitation des impôts différés actifs de Doctolib SAS aux impôts différés passifs de Doctolib SAS

**Les chiffres 2020 ont été retraités de l'élément décrit en note 1.5

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables non activés dont dispose le Groupe au 31 décembre 2021 s'élève à 200,1 millions d'euros, contre 148,0 millions d'euros au 31 décembre 2020. Par prudence, les impôts différés actifs rattachés à ces déficits ne sont pas reconnus au 31 décembre 2021.

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

À chaque clôture annuelle, la Direction estime au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

Engagements donnés

- Nantissement de 1 million d'euros en contrepartie de la GAPD des locaux du 32 rue de Monceau.
- Gage-espèce de 900 millions d'euros en contrepartie de la GAPD des locaux du 54 quai Charles Pasqua à Levallois.

Engagements reçus

- Engagement reçu de 4,4 millions d'euros (GAPD) de la banque BNP Paribas et Société Générale (50/50) de couvrir les sommes susceptibles d'être appelées par le bailleur du 54 quai Charles Pasqua à Levallois-Perret.
- Engagement reçu de 1,2 million d'euros (GAPD) de la banque BNP Paribas de couvrir les sommes susceptibles d'être appelées par le bailleur du 32 rue de Monceau à Paris.

NOTE 7 AUTRES INFORMATIONS

7.1 Contrats de location en tant que preneur

Estimations du management

Comme le permet IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions de la norme à ses contrats de location à court terme (durées inférieures à 12 mois) et à ses contrats dont les biens sous-jacents sont de faible valeur.

Les durées de location retenues par le Groupe reflètent les durées non résiliables de chaque contrat, auxquelles ont été ajoutées toute option de prolongation ou toute option de résiliation des contrats que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer pour toutes les périodes couvertes par les options de prolongation.

Enfin, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'obligation locative est le taux d'emprunt que la Société preneuse aurait obtenu si elle avait eu recours à sa banque pour financer l'acquisition du bien loué, ce qui implique des taux différents par pays et selon, la durée du contrat.

Ce taux reflète l'offre de financement par crédit bancaire auquel la Société pourrait avoir accès pour des durées et montants similaires.

Variation des droits d'utilisation par catégorie

(Montant en milliers d'€)	Baux			Total
	Immobiliers	Véhicules	Autres	
Valeur brute	42 308	2 018	0	44 326
Cumul des amortissements	(7 049)	(759)	0	(7 808)
Valeur nette au 1er janvier 2020	35 259	1 259	0	36 518
Nouveaux contrats de location	12 512	709	661	13 881
Modification contractuelle	29	(14)	0	14
Amortissements	(4 873)	(687)	(23)	(5 582)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2020	42 927	1 267	638	44 832
Valeur brute	54 611	2 288	661	57 560
Cumul des amortissements	(11 683)	(1 022)	(23)	(12 728)
Valeur nette au 1er janvier 2021	42 927	1 267	638	44 832
Nouveaux contrats de location	12 951	221	862	14 034
Modification contractuelle	0	0	0	0
Amortissements	(7 882)	(567)	(471)	(8 921)
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette au 31 Décembre 2021	47 996	921	1 029	49 945
Valeur brute	67 486	2 510	1 523	71 519
Cumul des amortissements	(19 490)	(1 589)	(494)	(21 573)

Échéancier de l'obligation locative par catégorie

(Montant en milliers d'€)	Moins d'un 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2020	4 676	28 277	23 999	56 952
Baux Immobiliers	12 882	33 893	16 972	63 747
Véhicules	661	269	0	931
Autres	615	527	0	1 142
Au 31 Décembre 2021	14 158	34 690	16 972	65 820

Plusieurs nouveaux baux immobiliers traités en IFRS 16 ont démarré en 2021 : notamment des nouveaux bureaux à Milan, Nantes et Berlin.

Autres informations

Le Groupe a reçu des loyers de 685 milliers d'euros au titre de la sous-location du 32 rue Monceau.

Le montant de la charge d'intérêts sur les obligations locatives, présentée dans le coût de l'endettement brut au compte de résultat, s'élève à :

(Montant en milliers d'€)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charge d'intérêts relative aux obligations locatives	945	845

Le montant des charges de location non retraitées au titre d'IFRS 16 se détaille comme suit :

(Montant en milliers d'€)	TOTAL	Location court terme	Valeur à neuf < 5000€	Prestation de service
Au 31 décembre 2020	3 363	2 111	179	1 073
Au 31 décembre 2021	2 693	1 627	311	757

Les prestations de service incluent principalement les assurances, la maintenance et les éventuelles taxes refacturées.

Le flux total de sortie de trésorerie afférent aux contrats de location s'élève à 6,8 millions d'euros sur l'exercice 2021.

7.2 Gestion et évaluation des risques financiers

Doctolib peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Doctolib met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Doctolib est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Doctolib est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités (soldes créditeurs de banque et dépôts à terme essentiellement), de la souscription de produits dérivés et de garanties financières données. Le Groupe a mis en place des procédures pour encadrer et limiter le risque de crédit et le risque de contrepartie.

Créance clients

Doctolib considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (professionnels de santé, établissements de santé publics et privés) et de leur dispersion géographique en France. Exceptionnellement, en 2021, le client public DGS a représenté plus de 10% du chiffre d'affaires de Doctolib. Néanmoins, de par sa nature de client public, le Groupe estime que le risque de crédit est très limité.

Risque de taux

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, notamment en raison de l'emprunt souscrit auprès de la Société Générale dont le taux d'intérêt est variable. La Société considère son exposition au risque de taux comme non matérielle et n'a souscrit à aucun instrument de couverture.

Risque de liquidité

La trésorerie nette au 31 décembre 2021 s'élève à 130 105 milliers d'euros (cf. note 4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie). La continuité d'exploitation a été analysée (cf. note 2.1 Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe). Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère, au 31 décembre 2021, être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les douze prochains mois. Ces échéances sont détaillées dans la note 4.10 Dettes financières courantes et non courantes .

7.3 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que : (i) il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations, ou (ii) le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Aucun passif éventuel au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 n'est constaté par le Groupe autre que ceux constatés au titre des coûts de remise en état sur les principaux locaux (note 4.13 Provisions et autres passifs).

7.4 Parties liées

Au titre de l'application de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a analysé les transactions et soldes existant entre les entités du Groupe (cf. partie 3.2 Périmètre de consolidation) et les parties qui lui sont liées.

Cette analyse a permis d'identifier un contrat de sous-location entré en effet en Juin 2021 entre Doctolib SAS et Eurazeo portant sur le bail commercial du 32 rue de Monceau à Paris 8^e. Ce contrat prendra fin en juin 2022 et inclut une option de prolongation jusqu'en novembre 2022.

Au titre de ce contrat, un loyer de 175 milliers d'euros a été perçu en 2021.

7.5 Rémunération des dirigeants

Au regard d'IAS 24, le Groupe considère que le Président est l'unique dirigeant principal. Ainsi, la rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre des exercices 2021 et 2020 se détaille de la façon suivante:

(Montant en milliers d'€)	KPMG		LNA	
	2021	2020	2021	2020
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes	150	75	150	58
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services	246	15	27	16
Total	396	90	177	73

Les honoraires afférents aux autres services sont principalement relatifs à des services autres que la certification des comptes.